

## Budget : fort repli annoncé en Lorraine

Le conseil régional de Lorraine envisage de réduire de 15% les crédits à la culture l'année prochaine.

PAGE 3

## La Philharmonie ouverte aux musiques du monde

Pour Laurent Bayle, le futur auditorium de 2 400 places s'inscrit dans le projet de la Cité de la musique. PAGE 5



NICOLAS BOREL

## Joris Mathieu reprend Les Ateliers à Lyon

Les tutelles et le fondateur se sont entendus sur une transmission qui garantit la poursuite du soutien financier. PAGE 9

Cession du Printemps de Bourges : la confusion PAGE 7

BIMENSUELLE

N°330

20 décembre 2013

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## Délégations de compétence : une nouvelle étape de décentralisation ?

Le pacte d'avenir pour la Bretagne qui prévoit des délégations de compétences culturelles ne fait que devancer la nouvelle loi de décentralisation.

La possibilité de déléguer des compétences culturelles de l'État vers la Région, écrite dans le pacte d'avenir pour la Bretagne, a suscité une levée de boucliers de la part des organisations professionnelles du spectacle vivant. Depuis plusieurs mois, elles tentaient déjà d'empêcher le principe de délégation dans la culture qui était inscrit dans le projet de loi de modernisation de l'action publique. Peine perdue puisque les amendements en ce sens, défendus par Laurent Grandguillaume et Patrick Bloche le 11 décembre, ont été rejetés. La Bretagne apparaît donc comme l'avant-garde d'une nouvelle étape de décentralisation qui s'étendra peu à peu à l'ensemble de l'Hexagone, de façon plus ou moins accentuée selon l'investissement des collectivités en faveur de la culture. Elle est définie par le gouvernement comme une «gouvernance partagée entre État, Région et collectivités», s'exerçant au sein de conférences territoriales d'action publique. Elle vise aussi à la simplification administrative. Et, dans le cas breton, Jean-Marc Ayrault, à Rennes, le 13 décembre, a ajouté l'adaptation à la spécificité

régionale : «*La France est diverse, il faut prendre en compte cette diversité*, déclarait-il sur France Bleu. *Je ne suis pas inquiet du risque du chacun pour soi.*» Il promet de «*faire preuve d'audace*» à l'occasion de la deuxième loi de décentralisation qui sera présentée ce printemps. Les syndicats du spectacle vivant voient dans ces délégations un «*démantèlement*», une «*disparition annoncée des DRAC*». Pour les opposants, l'État abandonne là ses missions de défense de l'équité territoriale et range au placard son expertise de la création artistique décentralisée. «*Notre désapprobation est forte*, insiste Madeleine Louarn, présidente du Syndeac. *Nous avons été mis devant le fait accompli, sans consultation des professionnels. Il y a une contradiction car déléguer, ce n'est pas partager des décisions. C'est nocif à court terme aussi parce que le nombre d'interlocuteurs différents garantit la liberté des artistes.*» Le Syndeac réclamera que le spectacle vivant reste à l'écart des délégations, une hypothèse qui n'est pas repoussée par le vice-président à la culture de la Région Bretagne. Pourtant, à travers cette initiative, la Région Bretagne témoigne de

son volontarisme culturel. Si les théâtres et compagnies conventionnés avec l'État se tiennent à l'écart de cette impulsion, ne perdront-ils pas sur les deux tableaux, alors que l'influence des DRAC est déclinante ? Par ailleurs, d'autres collectivités vont se mettre sur les rangs, comme le rappelle Sylvie

Robert, vice-présidente de Rennes Métropole qui veut rassurer : «*Il est important de parler de délégation de compétence et non de transfert. Le ministère devra donner son accord et les DRAC resteront en place. Elles auront même un rôle plus important, car plus en amont des décisions.*» ■ YVES PÉRENNOU

### ENTRETIEN

## «Inventer des formes d'organisation»

Jean-Michel Le Boulanger, vice-président de la Région Bretagne chargé de la culture



GUY HERSANT

**Que répondez-vous aux nombreuses oppositions suscitées par la perspective de délégations de compétences culturelles entre DRAC et Région ?**

Il y a effectivement des réactions d'organisations syndicales qui sont représentatives au niveau national et avec lesquelles on va engager un processus de discussion. J'ai rencontré Madeleine Louarn (présidente du Syndeac) et nous allons nous revoir. Il y a aussi énormément d'autres réac-

tions opposées dans la région qui estiment qu'on ne va pas assez loin et qu'il faudrait au moins un transfert dans le domaine culturel. Nous avons une ligne et elle se traduit par cette délégation dont le principe apparaît dans le pacte d'avenir. Son périmètre sera étudié conjointement par l'État et la Région. Le moment est venu d'inventer des formes d'organisation. Nous pouvons le faire en Bretagne parce que nous avons des relations de

► confiance avec l'État, en particulier avec la DRAC et le DRAC depuis maintenant trois ans et demi. Dans certains secteurs de la vie culturelle, en particulier le théâtre, il y a des craintes anciennes et fortes qui s'expriment. La discussion se fera à trois – l'État, la Région et les acteurs – et il est possible qu'au nom d'un pragmatisme, nous allions vers une géométrie variable. Le monde du cinéma est très favorable à une délégation. Le monde du théâtre est rétif à travers ses organisations représentatives, mais beaucoup, individuellement, y seraient favorables.

### Avec ces délégations, la gestion des subventions passerait-elle sous le contrôle de la Région ?

La délégation est une action menée pour le compte de l'État, intégrée à un contrat de développement culturel, avec des objectifs partagés et des moyens. Elle est à durée déterminée. On peut imaginer des durées de trois ans. Si, à ce terme, l'un des signataires estime que le compte n'y est pas, il y est mis fin. Le système est souple, respectueux des volontés des acteurs.

### D'autres collectivités sont parties prenantes. Que se passe-t-il si la Région prend le pas ?

Une décentralisation réussie n'est jamais la victoire d'une institution sur une autre. Dans le pacte d'avenir, il y a la délégation, mais aussi la mise en place d'une conférence

territoriale mettant en présence l'État, la Région, les Agglomérations, les Départements, les communes, pour organiser le lieu de l'échange régulier autour de nos pratiques culturelles, de nos missions, de nos dispositifs. Nous en avons discuté en profondeur avec les autres collectivités, nous souhaitons nous engager dans une démarche exemplaire de travail régulier. Quand un directeur de salle me dit qu'il passe trois mois et demi par an dans les relations avec ses financeurs, c'est qu'il y a un problème. Nous nous fixons un an pour arriver aussi près que possible du dossier unique de demande de subvention.

### Que faites-vous de l'égalité territoriale ?

J'entends cet argument, mais je le conteste dans la mesure où, à l'échelle nationale, on pourrait faire beaucoup mieux en matière d'égalité territoriale, surtout dans la culture. Un autre argument est la neutralité de l'État dans son expertise face au risque d'une non-neutralité de l'élu. L'expertise construite par les services de l'État est indiscutable. Sauf que, depuis une quinzaine d'années, dans un certain nombre de régions, les services ont acquis une vraie expertise. Des responsables du Syndec le reconnaissent. La crainte du poids de l'élu est aussi à manier avec précaution parce que nous sommes en démocratie. C'est le peuple qui a raison et qui peut renvoyer les élus. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PARYVES PÉRENNOU

## À l'Assemblée, une loi qui fait débat entre socialistes

**PARLEMENT.** Le 11 décembre, lors du débat sur le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, Patrick Bloche (PS), président de la commission culture, a défendu un amendement pour que la culture ne puisse pas faire l'objet de délégation de compétences : «L'exercice de ces délégations conduirait inévitablement à ce que les DRAC, qui se posent déjà beaucoup de questions sur leurs missions et aussi, avouons-le, sur leurs moyens, puissent se trouver en retrait, et qui plus est en retrait définitif, exposait-il. Une DRAC que l'on asséchera ne serait-ce que temporairement, pour cause de délégation de compétences, ne pourra ressusciter lorsque la délégation de compétences disparaîtra.» En réponse, le rapporteur de la loi, Olivier Dussopt (PS) estimait que les craintes étaient dues à une confusion entre les termes «transfert» et «délégations» et aux interrogations sur le devenir des personnels. «Il n'est pas question non plus d'un transfert de ces personnels, mais, éventuellement, de leur

*mise à disposition», faisant référence aux protestations de syndicats de salariés. Au nom du gouvernement, Marylise Lebranchu (PS), ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, argumentait sur le fond : «Aujourd'hui, il y a une inégalité flagrante entre les territoires, en termes d'accueil, de résidence, d'accès à la création, aux musées, au théâtre, au spectacle vivant, à la culture. C'est une compétence de l'État, oui, mais elle est partagée avec les collectivités, et nous ne sommes pas parvenus, loin s'en faut, à l'égalité des citoyens devant cette clé de l'émancipation que nous voulons tous. On peut donc monter des marches.» Patrick Devedjian (UMP) défendait pour sa part la délégation au nom du pragmatisme : «L'État n'a absolument pas les moyens financiers de ses ambitions. Ce sont les collectivités qui financent environ 70 % du fait culturel dans notre pays. Il faut donc bien accepter qu'il existe des procédures permettant aux collectivités locales de prendre en main la situation.» ■*

## LES SYNDICATS ÉCRIVENT À HOLLANDE.

Une délégation d'organisations professionnelles avait été reçue à l'Élysée, le 20 novembre, par les conseillers à la culture du président, David Kessler et Sophie Brocas. Elle avait, dit le collectif, reçu l'assurance que François Hollande souhaitait que l'État «*conserve ses prérogatives et ses responsabilités dans un certain nombre de domaines régaliens, dont la culture*». Suite aux annonces du pacte d'avenir breton, ces syndicats demandent à nouveau au président «*une position claire sur l'exclusion de la culture de toute forme de délégation*». Le collectif rappelle qu'il n'est pas opposé à la décentralisation et souhaite qu'un dialogue entre l'État et les collectivités fasse avancer «*la coconstruction en matière culturelle*». Les signataires : CFE-CGC Spectacle, CGT-Culture, CGT-Spectacle, Cipac (art contemporain), CPDO (directeurs d'opéras), F3C CFDT, Fasap-FO, Pofedim, Syndicat du cirque de création, Syndicat des musiques actuelles, Syndicat national des scènes publiques, Syndicat des producteurs indépendants, Synavi, Syndeac, Synolir.

## LA FNCC : «INQUIÉTUDES LÉGITIMES».

Les élus de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) auraient préféré soit une exclusion de la culture du champ des compétences déléguables, soit une précision pour «*que, dans le domaine de la culture au moins, la délégation concerne seulement la gestion de certains outils avec lesquels l'État exerce ses compétences et non la compétence elle-même*». La FNCC estime que le texte, en son état actuel, «*peut légitimement susciter des inquiétudes pour l'avenir des politiques culturelles publiques*».

La lettre du  
spectacle

**RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ.** 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lalettredu spectacle.com](mailto:redaction@lalettredu spectacle.com).

**Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihal, Philippe Verrière. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoché. **Publicité et marketing :** Fabiola George. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Thureau.

**Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC.**

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).  
Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.  
Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.  
SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.  
Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.  
CPPAP : 0415178729. ISSN : 1294-2499.  
Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. Millénaire Presse  
Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro IMPRIM'VERT

BUDGET 2014

## Fort repli annoncé en Lorraine

Une baisse de 15% des crédits pour la culture est inscrite dans le projet de budget 2014 qui sera débattu en janvier par le conseil régional de Lorraine, soit 2,7 millions d'euros en moins sur un prévisionnel de 19,7 M€. Les institutions (centres dramatiques, chorégraphiques, scènes nationales...) ne seraient pas touchées, sauf le Centre Pompidou-Metz qui verrait la contribution de la Région passer de 4 à 3 M€ et le festival de théâtre Passages qui subirait une baisse de 33%, soit 200 000 euros de moins pour une édition biennale. «Cela compromet l'existence même du festival, commente son directeur Charles Tordjman. Nous comprenons la nécessité de faire des économies, mais, au titre du conseil économique, social et environnemental [dont Charles Tordjman fait partie] nous demandons des arbitrages plus sages.» La baisse conduirait aussi à annuler un projet de fonds de soutien à la

diffusion des compagnies (300 000 €) et un autre en faveur du cinéma. Le Syndec a réagi vivement : «Si les structures labellisées ne sont pas touchées cette année, on leur annonce pour l'exercice suivant (2015) une baisse de l'ordre de 15%», dénonce le syndicat. Le programme de réduction aura des conséquences tragiques sur l'emploi artistique culturel ainsi que sur l'offre faite aux publics. La profession, dans sa globalité, est inquiète.» Le président de Région a justifié ces coupes par la nécessité de se concentrer sur le pacte Lorraine 2014-2016, décidé cet été entre l'État et la Région pour revitaliser une région après les sinistres industriels. Ce pacte prévoit pourtant un volet culturel dans lequel sont mentionnés le Centre Pompidou-Metz et le projet de pôle culturel de Meisenthal. Mais il est plus centré sur l'attractivité touristique du patrimoine que sur la création et moins global que le pacte breton. |

ENTRETIEN

### «Les DRAC ont assisté à la perte de leurs ambitions»

Michel Fontès, président de l'Observatoire des politiques culturelles, ancien DRAC

**Le 24 octobre, lors du colloque de l'OPC à Nantes, vous avez parlé de malaise dans les DRAC. Pourquoi ?**

Depuis dix ans, les missions du ministère de la Culture et de la Communication n'ont plus été affirmées. Progressivement, les DRAC ont assisté à la perte de leurs ambitions. Cela s'est accompagné d'une baisse des moyens. C'est une réalité qui ne porte pas sur des sommes colossales, mais les marges disponibles à l'initiative de la DRAC ont été réduites à zéro. Tout ce qui donnait du sens a disparu au fil du temps. Or c'était ce qui impliquait des partenariats, dans la mesure où on définissait des objectifs propres à la DRAC. D'autre part, conséquence technique de la LOLF<sup>(1)</sup>, les crédits arrivent en DRAC tellement distillés par affectation que la marge locale n'existe quasiment plus. Ceci s'accompagne d'un discours ministériel qui s'est appauvri. Je rencontre beaucoup de monde, je vois combien les gens sont démobilisés. Et le phénomène existe aussi en administration centrale.

**Cela ne s'est pas amélioré depuis mai 2012 ?**  
Non, ce n'est pas perceptible jusqu'à présent. Il manque une dynamique, une capacité d'initiative forte. Ce ministère a toujours

parlé plus fort que ce qu'il pouvait faire. Si, en plus, il ne peut plus parler... Il y a des mesures insuffisamment utilisées. Madame Filippetti a relancé le Conseil national des collectivités territoriales pour le développement culturel. Mais sans lui donner de véritable autorité. On pourrait s'appuyer dessus pour dégager des initiatives. La pénurie est une situation difficile. A fortiori, c'est le moment de dégager des priorités en concertation, au risque de faire des mécontents. Mais il faut assumer. Sinon, on ne motive personne.

**On entend réclamer plus de coopération, de co-construction. Est-ce que cela ne contribue pas à la démobilisation ?**

Non, une demande de co-construction n'est pas perçue comme une menace si on a la possibilité de répondre comme partenaire. Un DRAC a une quinzaine de collaborateurs essentiels. Deux ou trois seront peut-être réticents, mais il peut entraîner son équipe. En 2012, avec le changement, il fallait mettre tout sur la table, région par région, et établir, avec les collectivités, des programmes de fonctionnement et d'investissement, des choix négociés. |

PROPOS RECUEILLIS  
PARYVES PÉRENNOU

(1) Loi organique relative aux lois de finances (2001)



**LA CGT : «SACCAGE DU MINISTÈRE !».** Des représentants de la CGT ont manifesté devant le siège du Parti socialiste, le 10 décembre. Comme la CGT-Culture (personnels du ministère), la fédération CGT-Spectacle (salariés du spectacle) s'insurge contre les risques liés à la loi de décentralisation et le budget : «Après dix ans de maltraitance sous les gouvernements de droite, le saccage du ministère de la Culture et de la Communication se poursuit avec une baisse continue du budget du ministère et de ses opérateurs.»

**«POUR DE LA CO-CONSTRUCTION».**  
«Il faut entrer dans une logique de coopération territoriale, estime Frédéric Hocquard, secrétaire national du PS à la culture. Dans les autres secteurs, santé, éducation, les règles d'action de l'État existent, y compris au niveau local. Si chacun peut faire n'importe quoi, on aura des coups de menton, tantôt d'une collectivité, tantôt de l'État. Par ailleurs, il manque une prise en compte du principe d'égalité territoriale. Si les transferts conduisent à ne laisser à l'État que la gestion des grands établissements, on finira par avoir les gros d'un côté et les petits de l'autre.»

**«PAS DE CHANGEMENT POUR LES COMPAGNIES PAUVRES».**  
«Théoriquement, je serais plutôt contre les délégations, au nom de l'égalité territoriale, observe Vincent Bouchy, délégué du Synavi en Bretagne et comédien de la compagnie Art-Traction. Mais, dans notre réalité de compagnie pauvre, cela ne changera rien, tant les relations avec la DRAC comme la Région sont déplorables. Ils nous parlent d'économie sociale et solidaire, mais quand nous parlons d'équité dans les financements culturels, nous ne sommes pas écoutés.»

**CONTRE LA «DISPARITION DES DRAC».** La fédération Fasap-FO considère que le pacte d'avenir pour la Bretagne «organise la disparition de la DRAC Bretagne». FO proteste aussi contre le budget 2014 du ministère de la Culture qu'il juge «d'une austérité sans précédent».

**«GARDER L'UNIVERSALITÉ À L'ESPRIT».** Gildas Le Boterf, directeur du Théâtre Anne de Bretagne, à Vannes, est critique de la décentralisation culturelle en général. Conscient de ne pas être dans l'air du temps, il défend la décision d'État comme une garantie de tendre vers plus d'universalité : «J'ai constaté au fil de l'expérience, que les politiques, plus ils ont d'intérêts locaux, moins leur approche de la matière artistique est fine.»

## ARTS DE LA RUE

# Royal de Luxe : géants mais fragiles

La chambre régionale des comptes des Pays de la Loire publie un rapport sur la compagnie de théâtre de rue Royal de Luxe. Son appréciation de la gestion, sur la période 2007 à 2011, est positive, mais l'étude met en lumière la fragilité économique d'une compagnie à la merci d'annu-



lations de spectacles monumentaux de la part de collectivités. Sur ces cinq ans, les recettes ressortent en deux parts égales de 5,8 M€ entre cessions et subventions dont 3,7 M€ de la Ville de Nantes et 1,7 M€ de la DRAC. La vente de spectacles à des villes étrangères est la première source de revenu, à 4,7 millions. 56% des représentations, principalement des spectacles de géants, ont lieu hors de France. En 2009, un spectacle prévu à New York en juillet avait été annulé en février. La compagnie a connu la même mésaventure pour Rotterdam et Lisbonne en 2011

et Montréal en 2012. Affaire des subprimes pour New York, déprime financière au Portugal... Les villes se sentent contraintes d'annuler de grandes festivités pour ne pas paraître dispendieuses lorsque la crise frappe. Sur cinq ans, le bilan de la compagnie est quand même positif grâce à une grande année 2010 avec sa tournée mexicaine. Comment sécuriser les recettes de cessions ? Le maire de Nantes, Patrick Rimbart, répond que la compagnie n'a pas toutes les cartes en main, mais assure que les services municipaux ont mis en place un contrôle de gestion plus serré et à caractère analytique, spectacle par spectacle. La Ville de Nantes, principal soutien de la compagnie, est aussi interpellée par la chambre sur deux aspects. D'une part, Royal De Luxe y joue assez peu : 24 jours de diffusion pour 4 spectacles soit 10% de la diffusion sur cinq ans. Mais à chaque fois, ce sont des événements dont toute la ville parle. D'autre part, la chambre des comptes invite la municipalité à relativiser l'impact en terme de communication à l'extérieur : « À l'international, Royal de Luxe est beaucoup plus citée comme compagnie française ou européenne que nantaise. » Enfin, le rapport insiste sur la gouvernance, la nécessité de rapports financiers et d'activité moins succincts, le faible nombre d'adhérents à l'association, le bureau de trois personnes... Patrick Rimbart promet que la Ville encouragera l'association à renforcer ses règles de gouvernance. |

## La coopération chère au cœur des EPCC

**COLLOQUE.** L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) est un statut juridique jeune et doit encore faire la preuve de sa capacité à suivre l'évolution des politiques culturelles. C'est ce qui ressort des débats organisés à Rennes, le 10 décembre, par le Comité national de liaison des EPCC. Jean-Loup Lecoq, directeur adjoint de la DRAC Bretagne, a présenté l'EPCC comme un « élément fondamental qui a marqué le passage à une nouvelle étape de politiques culturelles, au moment où le moteur allumé dans les années quatre-vingt s'essoufflait ». L'EPCC est, dans l'idéal, le fruit d'un projet de coopération. Il ne devrait pas être une coquille administrative regroupant des missions diverses pour sécuriser les collectivités qui financent, comme le souligne Didier Salzgeber, délégué général du Comité de liaison. Or plusieurs intervenants témoignent que le statut n'est pas une garantie. Ainsi Catherine Ferreyrolle,

membre du conseil d'administration en tant que représentante du personnel de la Cité internationale de la bande dessinée, à Angoulême : « La création de l'EPCC a représenté une avancée sociale importante. Mais ce qui nous désole, c'est de voir que l'on ne tient pas compte de l'enthousiasme du personnel. » Olivier Meneux, directeur de Ciclic, Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique : « En soi, l'EPCC était un lieu de coopération. Aujourd'hui, on sent une forme de repli. » Véronique Barcelo, directrice de la Saline royale d'Arc et Senan : « Il y a parfois trop de gestion et pas assez de vision politique. » Michel Guérin, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pense que, dans une période de stagnation des budgets, « L'EPCC peut aider à faire mieux avec la même chose ». Le comité de liaison poursuivra ces réflexions à travers un cycle de rencontres. | Y. P.

## MOUVEMENT : OBSERVATION PROLONGÉE.

La revue *Mouvement* a bénéficié d'une prolongation jusqu'en avril de sa période d'observation, par le tribunal de commerce de Paris. La revue, dirigée par Jean-Marc Adolphe et gérée par Steven Hearn, avait demandé un redressement judiciaire le 10 juin. Elle a, depuis lors, publié deux numéros, grâce à de nombreux soutiens dont des subventions exceptionnelles du ministère de la Culture (10 000 euros) et de la Région Île-de-France (25 000 euros).

### ILS ONT DIT



THIBAUT CHAPOTOT

« Dans votre œuvre théâtrale et cinématographique comme dans la remarquable anthologie en deux tomes que vous consacrez au rire de résistance, vous

mettez en scène les joyeuses métamorphoses d'un esprit insoumis qui crée des appels d'air, procure des bouffées d'oxygène, ouvre des horizons et des fissures dans le sérieux congruent de notre monde. »

Aurélien Filippetti, lors de la remise des insignes de Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres à Jean-Michel Ribes

## 2013 : LE BILAN DE DOMINIQUE BLUZET.

Le directeur du Théâtre du Jeu de Paume, du Grand Théâtre de Provence et du Théâtre du Gymnase à Aix-en-Provence et Marseille, Dominique Bluzet, communique un bilan chiffré de l'année 2013 capitale européenne de la culture pour ses trois établissements : 210 000 places ont été vendues pour 308 représentations (108 spectacles dont 16 créations) dans les trois établissements. Le taux de remplissage s'établit à 85%. À noter également les 14 000



Iphis et lante, Jean-Pierre Vincent

spectateurs du festival de Pâques et 5 620 spectateurs pour le festival Présences de Radio France. Les trois théâtres totalisent un budget de 17,7 M€ (dont 11 M€ pour le seul Grand Théâtre d'Aix-en-Provence). Le mécénat a apporté 450 000 € (chiffre prévisionnel) avec 13 entreprises mécènes et 173 donateurs particuliers.

## AUDITORIUM

# Philharmonie de Paris : Laurent Bayle ouvert aux musiques du monde

Un projet d'auditorium de prestige de 2 400 places s'arrogeant de gros budgets de fonctionnement, construit dans la capitale et avec une architecture adaptée au répertoire symphonique... Autant de raisons pour que les professionnels des musiques du monde appréhendent l'arrivée de la Philharmonie de Paris, en janvier 2015. Zone franche, le réseau des musiques du monde, avait invité le directeur de la Cité de la musique et de la Philharmonie de Paris en préfiguration, pour en débattre, le 6 décembre. Laurent Bayle n'a pas ménagé ses efforts. Il a expliqué que la Philharmonie s'inscrivait dans le projet artistique de la Cité de la musique qui est fondé sur les interactions entre musiques savantes et populaires, culture européenne et cultures étrangères, patrimoine et création contemporaine, ce qui inclut l'action culturelle, l'éducation artistique, les expositions: «C'est le socle d'activité de la Cité mais, depuis sa création, il lui manquait une salle de 2 000 places.» La Philharmonie prévoit d'accueillir 250 concerts par an dont une cinquantaine consacrés aux répertoires du jazz, musiques du monde, de la pop et de



NICOLAS BOREL

la chanson et autant de concerts éducatifs. Bien que la Philharmonie ait été définie indépendamment du projet culturel de la Cité, Laurent Bayle fait observer: «Sans elle, les orchestres, pour répondre à la concurrence européenne, auraient souhaité qu'une nouvelle salle soit construite dans l'Ouest parisien». L'inscription sur le site de la Villette offre donc, selon Laurent Bayle, la garantie de diversité artistique. Il confirme qu'il y aura fusion institutionnelle entre la Cité et la Philharmonie. Et c'est probablement ce dernier patronyme qui va l'emporter. La Cité a aujourd'hui des salles de 250 et 900 places qui peuvent accueillir de la musique amplifiée. La Philhar-

monie, elle, a un parti pris architectural qui induit un usage symphonique. Toutefois, Laurent Bayle nuance: «On peut sortir de cette contrainte, grâce à un ensemble de balcons rétractables dans le mur arrière.» Cette configuration frontale ouvrirait des possibilités pour la voix en acoustique et pour l'amplification. Jusqu'où? Cela reste à définir la première année. Et il rappelle qu'il y aura possibilité de monter la jauge à 3 500 places debout. La première partie de la programmation est déjà engagée. Laurent Bayle reconnaît qu'une des difficultés est de concilier des temporalités différentes. Les programmes classiques étant prévus deux ans à l'avance, ceux de musiques actuelles risquent de trouver les meilleurs créneaux occupés. «Nous sommes en phase active pour la période 2015-2016», précise-t-il. La partie la plus conventionnelle de l'offre devrait être concentrée en semaine tandis que les week-ends seraient axés sur des thématiques événementielles transversales et joueraient sur les trois salles avec des programmes conçus spécifiquement pour la Philharmonie. «Notre but est de fédérer, cela demande de la pédagogie et de déhiérarchiser dans nos esprits». **I. Y. P.**

## Compagnies : des aides pour Paris ?

**ÎLE-DE-FRANCE.** Le Syndecac d'Île-de-France avait lancé une alerte, mi-octobre, sur la réduction des aides à la création dans sa région. «Nous avons obtenu un accord du ministère de la Culture pour ouvrir une concertation entre l'État, la Région, les Départements et la Ville de Paris sur les financements croisés», rapporte la metteuse en scène Gloria Paris, au nom du Syndecac. Un tel chantier n'est toutefois pas encore ouvert. La DRAC Île-de-France n'a pas répondu aux sollicitations de *La Lettre du Spectacle*. Selon le Syndecac, la situation s'est aggravée en 2012 et 2013 à cause des transferts de crédits entre DRAC. Celle d'Île-de-France aurait ainsi perdu près de 2 millions d'euros. S'y ajoutent les restrictions budgétaires des collectivités. Les compagnies sont, elles, moins bien loties en Île-de-France que dans d'autres régions, affirme Gloria Paris si l'on prend en compte la population et la concentration artistique. Elle estime que l'implication des collectivités territoriales, surtout la Ville de Paris et la Région Île-de-France, n'est pas à la hauteur, pas plus que celle de l'État si l'on met de côté les budgets des opérateurs nationaux. Pas moins de 1 250 compagnies de spectacle vivant d'Île-

de-France se sont signalées auprès de l'agence Arcadi. En recoupant plusieurs études, on peut estimer que l'Île-de-France rassemble plus d'un tiers des compagnies françaises. De plus, beaucoup de compagnies d'autres régions viennent aussi jouer à la recette à Paris, certaines soutenues par leurs collectivités. Gloria Paris plaide pour des aides à la diffusion sur la base d'un réseau de lieux. Directeur d'Arcadi Île-de-France, Frédéric Hocquard confirme les difficultés des compagnies: «La concentration rend les conditions d'exploitation infernales sur Paris et sa petite couronne.» Les tentatives de monter un fonds de soutien réunissant l'ONDA, la Région, l'État et la Ville de Paris sont restées sans succès. La coordination entre collectivités est sporadique. Frédéric Hocquard observe cependant «une prise de conscience de la part de personnalités politiques ou de lieux comme le Centquatre qui raisonnent à l'échelle métropolitaine». Selon lui, pour améliorer les conditions de diffusion des compagnies, il faut que les lieux travaillent ensemble, que les demandes d'exclusivité cessent, que les compagnies soient accompagnées et qu'il y ait un financement en soutien. **I. Y. P.**

## FESTIVALS : COMMENT TRANS-METTRE ?

Le colloque de Lille sur les festivals de musique en mutation (20 et 21 novembre), organisé par France Festivals, a porté un éclairage particulier sur les ressources humaines des festivals. Quel retour apporter aux bénévoles quelle fidélité en attendre? Comment éviter la concentration sur un seul directeur des décisions requérant des compétences dans la communication, les finances, l'artistique? Les inquiétudes portaient aussi sur la transmission des savoir-faire, un problème pour des petites entreprises qui connaissent un fort renouvellement de cadres. Les successions de dirigeants, dans un contexte de réduction des subventions publiques, posent également question. Colm Croffy, directeur de l'association des festivals irlandais, témoignait: «La forte baisse des aides publiques depuis la crise oblige les festivals à compter davantage sur la communauté économique locale et à l'associer à la gouvernance dans les conseils d'administration qui sélectionnent ensuite les directeurs.»



Colm Croffy

D. R.

## MÉCÉNAT

### Chaillot : un fonds pour doter le budget artistique

Le Théâtre national de Chaillot est parvenu à 40% de recettes propres en 2013. Ce résultat ne traduit pas seulement les succès de billetterie, il marque aussi la réussite du fonds de dotation lancé en janvier. Baptisé Manège de Chaillot, il réunit



*Tauberbach*, d'Alain Platel sept entreprises (Alvarez & Marsal, Eurostar, Groupama, LaSer, Tilder, Amundi et Orange) apportant chacune 100 000 euros par an sur trois ans. Cet apport permet au théâtre dirigé par Didier Deschamps d'aug-

menter de près de 15% son budget artistique au moment où, à l'instar des autres opérateurs nationaux, la dotation d'État baisse de 1% en 2013. Présidé par Raffaele Cicala, PDG du groupe LaSer, le conseil d'administration du Manège de Chaillot rassemble, outre les fondateurs, les chorégraphes Marcia Barcellos et Carolyn Carlson et le directeur le théâtre. Ce conseil choisit les actions auxquelles sont dévolues les dotations. Didier Deschamps espère attirer d'autres membres et souhaite que les partenaires privés apportent de nouvelles idées pour la vie du théâtre. On notera que dans le théâtre de Jean Vilar, longtemps connu pour ses crispations idéologiques, cette alliance public-privé n'a pas provoqué d'opposition particulière. Comme le dit Raffaele Cicala, en parlant de sa propre entreprise, «*Les choix de mécénat, nous les faisons ensemble et ce type d'actions passe très bien quand on l'explique.*» Cela convient très bien aussi au théâtre récipiendaire... | P.V.

## ARCADI : UNE MISSION D'ÉVALUATION DES AIDES.

L'agence Arcadi Île-de-France avait mandaté le cabinet ASDO pour évaluer l'impact des aides qu'elle met en œuvre en faveur de la production (1,1 M€), de la diffusion (828 000 €) et l'action artistique (251 000 €) des compagnies artistiques de la Région. L'étude est désormais consultable sur son site Internet. Elle montre que les bénéficiaires jugent, dans une quasi-unanimité, l'impact des aides déterminant et les processus reçoivent un satisfecit. ASDO soulève cependant des questions : quels sont les objectifs d'Arcadi à travers les événements qu'elle organise ? Quelle est sa stratégie pour l'aide à l'action artistique, quelle importance accorder à l'accompagnement par opposition à la fonction «guichet» ? L'étude s'intéresse aussi à l'organisation et au contenu de l'aide à la diffusion, aux relations avec les lieux et aux initiatives locales... [www.arcadi.fr](http://www.arcadi.fr)

## LE THÉÂTRE MARIGNY EN SOMMEIL.

Derrière le marché de Noël des Champs-Élysées, le Théâtre Marigny semble aussi endormi que le sans domicile fixe couché sous son porche. Les travaux pour lesquels un panneau annonce un permis de construire datant d'avril, sont au point mort. En novembre 2011, la Ville de Paris, propriétaire du théâtre, avait signé avec le groupe Artémis-Vinci Concessions pour la SAS Marigny, un bail de trente ans. Il prévoyait que la SAS Marigny réaliserait 7,1 millions d'euros (HT) de travaux de mise aux normes du lieu et de rénovation. Mais des expertises ont révélé une fragilité de la coupole qui entraîne 2,75 M€ de travaux supplémentaire. Le concessionnaire a estimé qu'il n'avait pas à payer pour ce supplément, ce qui a gelé le chantier. Le 13 novembre, la direction des affaires culturelles de Paris a proposé de prendre en charge le financement des 2,75 M€ en laissant la maîtrise d'ouvrage à la SAS Marigny. Celle-ci n'a pas encore répondu. Quant au volet social, le plan de licenciement est en cours de révision. La direction a mis en place une nouvelle médiation avec la quinzaine de salariés qui restent, pour renégocier les conditions de leur départ. |



### Les promesses d'Hidalgo pour les arts

**PARIS.** Le projet d'Anne Hidalgo pour la mairie de Paris compte six pages consacrées à la culture. La candidate veut des conservatoires hors les murs, des résidences d'artistes dans les écoles, des espaces de travail pour les artistes. Elle promet de rapprocher les pratiques des amateurs et des professionnels et d'accorder une attention particulière au secteur musical : soutien aux salles de concerts et création d'un événement, les «Folies d'hiver». Les artistes émergents peuvent attendre de son programme des aides à la diffusion, un soutien aux lieux intermédiaires, la création d'une régie culturelle, l'accès facilité aux lieux municipaux pour des résidences de

création. Anne Hidalgo s'engage également à promouvoir les arts dans l'espace public. Elle consacre un chapitre au rayonnement culturel de Paris dans le monde où elle assure qu'elle confortera la programmation d'envergure internationale des établissements municipaux et qu'elle soutiendra orchestres, théâtres, compagnies et artistes pour leurs tournées à l'étranger. «*Je ferai du label Paris un ambassadeur de la culture française*», écrit-elle. Ce programme ne comprend cependant pas d'engagement chiffré, au contraire d'autres secteurs, comme l'innovation sociale et technologique où elle annonce 1 milliard d'euros sur cinq ans. |

### Châtelleraut : le théâtre en EPIC

**RÉOUVERTURE.** Le théâtre à l'italienne Blossac, à Châtelleraut (86) vient de rouvrir après deux ans de travaux et une fermeture pour vétusté de près de quarante ans. L'établissement rénové de 340 places accueillera concerts de musique classique, chanson et théâtre. Le coût de la rénovation s'élève à 5,85 millions d'euros financés pour moitié par l'État et, pour le reste, par le conseil général de la Vienne, la Communauté d'agglomération du pays châtelleraudais (CAPC) et la Région Poitou-Charentes. Le théâtre Blossac s'ajoute aux deux autres équipements culturels de cette agglomération de 50 000 habitants :

un théâtre de 469 places construit au début des années 1980 et la salle de l'Angelarde de 1 200 places, dotée d'un grand plateau et utilisée principalement pour la danse et le cirque. La CAPC a créé cette année un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) pour la gestion des trois théâtres, les 3 T, dirigé par Jérôme Montchal. Précédemment, la programmation culturelle était confiée à l'association Accord, sous la direction de Patrick Fournier. Celui-ci garde la programmation du festival Jazzelleraut. La réorganisation avait fait débat, l'année dernière (*La Lettre du Spectacle* du 5 avril). |

## FESTIVAL

## Confusion sur la cession du Printemps de Bourges

Les négociations en vue de vendre le festival aux collectivités territoriales n'ont pas abouti entre Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges, la Région Centre, le conseil général du Cher et la Ville de Bourges. Jean-Pierre Saulnier, président du conseil général, confie : «*Nous avions prévu une réunion à Orléans le 5 décembre avec Daniel Colling, qu'il a décommandée, nous expliquant qu'il était en passe de vendre la marque et les sociétés organisant le festival à une structure privée. Les trois collectivités avaient fait une proposition d'un montant compris entre 1,5 et 2 millions d'euros l'été dernier. Il a apparemment reçu une autre proposition et semblait pressé de revendre. Cela ne changera pas fondamentalement les choses, nous souhaitons pérenniser le festival et dialoguerons avec le nouveau propriétaire.*» Contacté, le maire de Bourges n'a pas souhaité s'exprimer. Daniel Colling livre une version des faits bien différente : «*Les négociations n'ont pas réussi car les collectivités avaient fixé une date butoir au 15 décembre. Elles souhaitaient créer une société d'économie mixte sur le modèle de la Folle Journée de Nantes, ce qui n'est pas simple à monter à plusieurs.*



CHRISTIAN PENIN

Et la société Coulisses, prestataire du festival, aurait été difficile à reprendre.» Il convient qu'il est activement en discussion avec une société privée, avec une certaine urgence puisqu'il souhaite que la revente soit définitivement actée en janvier. Mais se refuse à dire laquelle. Selon une rumeur qui a circulé à Bourges et a été relayée par *La Nouvelle République* et *Le Monde*, C2G, filiale commune de Morgane Groupe et du Groupe Télégramme Développement, serait sur les rangs. Mais Gérard Pont, président de C2G et des Francofolies de la Rochelle, dément : «*Je ne suis pas en négociation avec Daniel Colling*», assure-t-il. ■ NICOLAS DAMBRE

## Musiques actuelles : le Métronum approche de l'ouverture

**TOULOUSE.** Le Métronum ouvrira ses portes le 30 janvier, lors des vœux du maire de Toulouse, Pierre Cohen. Ce lieu dédié aux musiques actuelles est situé dans le nouveau quartier de Borderouge, au nord de la Ville Rose. Son responsable est en cours de recrutement. Hervé Bordier, chargé de mission musiques actuelles pour la ville et directeur du festival ¡Rio Loco!, explique cette embauche tardive : «*Le choix du mode de gestion – la régie directe – a été pris récemment, et ma mission a pu me faire passer pour le responsable de cet équipement.* » Hervé Bordier supervise

également la réhabilitation de la salle de la Mounède, lieu dédié aux musiques du monde, qui rouvrira en février. Le Métronum comprendra une salle de 600 places, jauge intermédiaire entre les salles de la Dynamo et du Bikini. Entre 60 à 80 concerts y seront proposés chaque saison, dont une vingtaine par la mairie, autant par des associations locales et le reste en location, avec des tarifs préférentiels pour des producteurs locaux comme Bleu Citron. La Music Box accueillera des artistes en résidence, tandis qu'un lieu-ressource (formation, documentation...) fédèrera cinq centres de ressources toulousains. Cet équipement, d'un coût de 6,5 millions d'euros hors taxes, fonctionnera avec une équipe d'une dizaine de permanents, pour un budget de fonctionnement de 900 000 euros. Le Métronum comprendra une pépinière d'entreprises de la filière musicale – Ma Sphère – un studio d'enregistrement et trois studios de répétition. ■ N. D.



CHRISTIAN PENIN

## PÉTITION POUR LES MASTERS DANSE ET THÉÂTRE.

Près de 800 personnes avaient signé mi-décembre la pétition pour la reconnaissance du théâtre et de la danse dans la nomenclature nationale des diplômes. En cause, le projet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de supprimer la spécialité danse et mention «théâtre» de la liste des diplômes de master (*La Lettre du Spectacle* du 27 septembre), au profit d'intitulés plus généraux du type «arts du spectacle». Les signataires y voient «un signe de dédain de l'État envers les savoirs théoriques et pratiques» et un risque «d'écrasement de spécialités clairement identifiées». Ils exigent l'inscription de deux masters distincts «Théâtre et arts de la scène» et «Danse» dans la nomenclature nationale des diplômes.

## JEAN-MARC URREA VERS LE CND.

Contrairement à ce qu'il avait annoncé, Jean-Marc Urrea, directeur délégué et responsable des résidences de recherche au centre chorégraphique national de Montpellier (34), accompagnera Mathilde Monnier, chorégraphe-directrice du même CCN, à Pantin (93), à la tête du Centre national de la danse. Patrick Malavieille, président du CCN, indique que Jean-Marc Urrea «assurera l'intérim à partir du 1<sup>er</sup> janvier pour six mois, période nécessaire à l'appel à candidature et au recrutement d'une nouvelle direction». Mais le directeur délégué consacrerait un mi-temps à Montpellier et un autre à Pantin où sa nomination est favorablement reçue. Quant à l'avenir du CCN, un rapport d'inspection ouvre trois options : le CCN et le festival Montpellier Danse dans un même bâtiment géré par un administrateur, le festival accueille le CCN, ou le CCN porte le festival.

## ILS ONT DIT



MARIE-PIERRE MOINET

### JOSÉ-MANUEL GONÇALVÈS

Directeur du Centquatre à Paris.

«Ce qui avance ? La capacité des professionnels à s'écouter. Alors, certes, certains sont en rebond des autres, mais ce n'est pas grave. Une chose reste insupportable. On entend encore trop souvent "ça, ce n'est pas pour mes publics !" C'est une chose d'une ringardise absolue, sans qu'il soit question de génération car cela peut venir de n'importe quel professionnel.» Interview dans *La Scène* n°71 de décembre-janvier-février.

## EUROPE

## Live DMA : union entre programmeurs

Le collectif européen de réseaux de salles et festivals Live DMA a démarré son projet Lighthouses lors des dernières Trans Musicales de Rennes, début décembre. 35 professionnels représentant sept réseaux de lieux de musiques actuelles se sont réunis durant trois jours (France avec la Fédélisma, Belgique, Danemark, Espagne et Pays-Bas). Ce séminaire est le premier d'une série de six, qui s'achèvera en mai 2015 à Mons, destinés aux programmeurs, directeurs artistiques et chargés de communication. Financé par le fonds européen Leonardo da Vinci, Lighthouses a comme objectif l'échange d'expériences entre professionnels européens, la mise en place d'un réseau de coopération et la création d'outils communs. Parmi ceux-ci, un glossaire multilingue a été conçu pour mettre un sens commun derrière des termes



Les membres du Live DMA aux Trans Musicales

comme artiste émergent, coproduction ou contrat de cession. La coordination est assurée par l'organisation britannique Superact ! Live DMA participe au programme Esco de la Commission européenne, qui classe les métiers des arts, de la culture et du divertissement. À ce titre, Lighthouses y contribuera en rédigeant des fiches métiers dans le domaine des musiques actuelles. Un site ([lighthouses.eu](http://lighthouses.eu)) est mis en ligne et des publications devraient voir le jour. Du 2 au 4 avril, Live DMA organisera son second séminaire à Amsterdam en coopération avec le réseau Trans Europe Halles autour des nouveaux modèles organisationnels et économiques des lieux. **I. N. D.**

## Bamboo en pleine sélection

**JEUNE PUBLIC.** Le réseau européen Bamboo projette de passer commande à sept artistes afin de favoriser la création européenne pour le jeune public. Bamboo est formé autour de la biennale Micro Mondes (Lyon), du Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape, de Kids Patch (Serbie), Uovo Kids (Italie), Artsadmin (Royaume-Uni) et Stuk (Belgique). Une équipe artistique viendra de chaque pays où se trouve une structure partenaire. Deux autres commandes seront passées à des artistes d'autres pays européens. «*Nous souhaitons travailler avec des artistes qui n'ont pas forcément questionné le jeune public au préalable*», indique Cécile Le Roux, directrice de Micro Mondes. La sélection des artistes est en cours et les créations sont prévues pour 2015. Le programme Bamboo prévoit également des temps de réflexion sur le jeune public à l'échelle européenne. Il bénéficie du programme Culture 2007-2013 de l'Union européenne, prolongé.

## Rachat de l'Équipe Spectra

**CANADA.** L'Équipe Spectra qui organise le Festival international de jazz et les Francofolies de Montréal, rejoint le Groupe CH, qui détient le tourneur Evenko ainsi que plusieurs salles et festivals au Québec (Centre Bell, Festival Osheaga, Heavy MTL...). Avec l'acquisition de Spectra, le Québécois Groupe CH gèrera les trois plus importants lieux de spectacle de l'agglomération de Montréal lorsque la Place Bell sera inaugurée en 2015 : le Centre Bell (21 000 places), la Place Bell (10 000 places) et le Métropolis (2 300 places).

## Porsche finance l'école de danse

**ALLEMAGNE.** La société Porsche, principal mécène du Ballet de Stuttgart, a annoncé par la voix de Lutz Meschke, directeur financier de la firme automobile, qu'elle donnerait 10 millions d'euros en quatre ans pour la construction du nouveau bâtiment de l'école John Cranko. Cette école fondée en 1971 par le chorégraphe John Cranko (1927-1973) est l'une des plus réputées du monde. Le bâtiment accueillera 150 étudiants et l'ensemble du projet coûtera 45 millions d'euros. Il bénéficie d'un financement de 16 millions par la ville de Stuttgart, où siège Porsche...

## Johan Kobborg à Bucarest

**ROUMANIE.** Pour la première fois, le Ballet de l'opéra de Bucarest sera dirigé par une personnalité étrangère, Johan Kobborg, Danois qui a fait une grande carrière en Angleterre. Il remplacera Alin Gheorghiu à la tête de la compagnie qui compte 75 danseurs. Ce ballet souhaite gagner en visibilité internationale d'où le choix d'un danseur qui fait sa carrière entre Londres et Moscou. Et surtout, Johan Kobborg est le compagnon et partenaire d'Alina Cojocaru, la grande ballerine roumaine. Elle a fait carrière essentiellement en Grande Bretagne, mais possède une aura incomparable dans son pays.

## Sue Jin Kang au Ballet national

**CORÉE.** La danseuse Sue Jin Kang remplacera Tae-Ji Choi, en janvier 2014, à la direction artistique du Ballet national de Corée. Prix Benois en 1999 pour son interprétation de *la Dame* de John Neumeier, après des études en Corée, Sue Jin Kang est l'élève de Marika Besobrasova à Monte-Carlo et remporte le prix de Lausanne en 1986. Elle entre au ballet de Stuttgart cette même année. Elle était première soliste du Ballet de Stuttgart depuis 1997. Le Ballet national de Corée compte près de 80 danseurs.

### VITE DIT

\* Bruxelles a ouvert le 10 quatre premiers appels à projets culturels du nouveau programme Europe Créative. \* Le chef d'orchestre milanais Riccardo Chailly, 60 ans, sera le nouveau directeur musical de la Scala à partir de 2015. \* Nouveau gouvernement fédéral allemand : Monika Grütters (CDU) succède à Bernd Neumann comme ministre de la Culture et des Médias.

**DGCA : Van Kote soutenu.** Le 11 décembre, Michel Oriet, directeur général de la création artistique (DGCA), a adressé à **Jean-Marc Adolphe**, rédacteur en chef de *Mouvement*, un courrier qui lui reproche un article sur Laurent Van Kote, délégué à la danse de la DGCA. «*Les allégations que vous proférez sont de fait des attaques ad hominem et n'évoquent en rien une critique de la personne mais bien de la fonction*», y est-il écrit. Ainsi soutenu par son administration, **Laurent Van Kote** peut envisager de se prévaloir de la protection fonctionnelle, une garantie juridique pour un fonctionnaire attaqué dans l'exercice de ses fonctions. Reste qu'indépendamment des attaques de la revue, le poste de délégué à la danse semble bel et bien promis à un renouvellement par le DGCA, comme l'ont été ceux des autres délégués.

**Une étude sur la production des compagnies.** Le ministère de la Culture a confié à l'ONDA (Office national de diffusion artistique) une étude sur la production et la diffusion des spectacles des compagnies subventionnées. Elle s'attachera à vérifier la réalité de difficultés exprimées par les compagnies depuis plusieurs années, explique l'ONDA : «*difficultés à monter des tournées, diminution des parts de coproduction, hausse du prix de cession des*

## CARNET

### Jean-Louis Foulquier

Décédé le 10 décembre d'un cancer à l'âge de 70 ans, Jean-Louis Foulquier a fondé le festival des Francofolies de la Rochelle en 1985. L'homme de radio (sur France Inter : Studio de nuit, Bain de minuit, Y'a d'la chanson dans l'air, Pollen...) avait dirigé lui-même le festival pendant vingt ans, avant de le céder à Morgane Production.

## LYON

# Joris Mathieu prend la direction du Théâtre Les Ateliers

Les tutelles du Théâtre Les Ateliers, à Lyon (État, Ville, Région) et Gilles Chavassieux, directeur fondateur la structure, se sont mis d'accord pour confier la gestion de la société coopérative et participative (SCOP) du théâtre à Joris Mathieu, directeur de la compagnie rhônalpine Haut et court. Gilles Chavassieux se retire de la SCOP. Le nouveau directeur conservera l'identité artistique du théâtre, axé depuis sa fondation en 1973, sur la création contemporaine. Joris Mathieu précise : «*Nous aurons une attention particulière aux écritures de plateaux, les écritures scénographiques notamment, et au lien qui peut être fait avec d'autres esthétiques comme les arts plastiques et visuels, afin de suivre les évolutions*



HAUT ET COURT

*des écritures du théâtre aujourd'hui.*» Le premier chantier du nouveau directeur sera d'assainir la situation financière. L'équipe précédente a été confrontée à l'arrêt du soutien des tutelles en juillet, suite à un désaccord sur la poursuite de son projet (*La Lettre du spectacle* du 6 décembre). «*Nous estimons la dette entre 150 000 euros et 175 000 euros*, indique Joris Mathieu. *Nous souhaitons résorber ce déficit avec un premier semestre «blanc» en 2014, en propo-*

*sant exclusivement un accueil de compagnies en résidence de création.*» La reprise d'une activité de diffusion est prévue pour le second semestre. Les partenaires publics engagés début 2013 dans le soutien aux Ateliers continueront de subventionner la structure, au même niveau qu'en 2012 pour la Ville (220 000 €) et la Région (110 000 €). La DRAC a prévu une enveloppe de 220 000 € et poursuit le conventionnement de la compagnie Haut et court, «*avec engagement à relever son aide à 300 000 € en 2015*», précise le gérant. Celui-ci explorera de nouvelles pistes pour combler le manque financier consécutif à la perte de la subvention du Département du Rhône en 2013. **I TIPHAINE LE ROY**

*spectacles, difficultés à remplir les obligations contractuelles, diminution des séries, manque de solidarité des institutions...* La première phase de l'étude a été confiée à Françoise Billot et Catherine Meneret. Les résultats sont attendus en fin de saison.

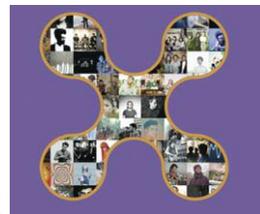
### Travaux au POPB.

Le Palais omnisports de Paris Bercy (POPB) fermera durant 18 mois, pour d'importants travaux, de mars 2014 à octobre 2015. La jauge de la salle passera de 17 000 à 20 000 spectateurs. La superficie des espaces publics sera doublée, notamment avec la création d'un vaste hall d'accueil de 2 500 m<sup>2</sup> comprenant restaurant et bar, ouverts tous les jours. Le POPB rouvrira temporairement d'octobre à décembre 2014 pour accueillir notamment les Masters de tennis et les tournées de Stromae ou Elton John. Ces travaux d'un montant de 100 millions d'euros sont financés par la Société anonyme d'exploitation du POPB, qui gère cet équipement, lequel sera rebaptisé Bercy Arena.

## RENNES

# Les Trans Musicales préparent l'avenir

À l'issue de sa 35<sup>e</sup> édition le festival des rencontres Trans Musicales de Rennes respire mieux financièrement. Béatrice Macé, codirectrice du festival, détaille : «*63 000 personnes ont assisté au festival, soit 3 000 de plus qu'en 2012, avec trois salles en moins. Le public n'a pas seulement plébiscité le Parc*



*Expo avec le concert de Stromae ou l'Étage et ses concerts gratuits. Cette édition devrait être légèrement excédentaire.*» Au Parc Expo, 31 000 entrées ont été comptabilisées, contre 29 000 un an plus tôt. En déficit depuis 2010, le festival a procédé à plus de 100 000 euros d'économies, en ne programmant pas à la salle de la Cité (dont l'accès était en travaux), à l'Opéra ou à la Maison des associations, comme l'an dernier. Rennes Métropole avait cette année augmenté sa subvention de 50 000 euros. La création

de Benjamin Clementine, très remarquée, affichait complet quatre soirs de suite, à l'Aire Libre. Quelques jours plus tôt, le codirecteur du festival, Jean-Louis Brossard annonçait qu'il avait trouvé la personne qui pourrait lui succéder à la programmation, l'un des 18 salariés de l'ATM. Respectivement âgés de 55

et 60 ans, Béatrice Macé et Jean-Louis Brossard n'entendent néanmoins pas quitter le festival avant plusieurs années. Enfin, ATM vient d'obtenir la certification ISO 20121 qui valide une démarche de management responsable appliquée à l'événementiel. C'est le premier festival français à la décrocher. L'ATM déploie cette méthode sur quatre axes : une culture du social en interne, l'accessibilité et l'accueil des publics, une économie durable et diversifiée, enfin l'environnement à travers la réduction de l'empreinte environnementale. **I N. D.**

**Éditions du Off.** En partenariat avec la Librairie Théâtrale et la SACD, Avignon Festival & Compagnies crée la collection «les éditions du OFF». Elle permettra à cinq auteurs de pièces non publiées et jouées dans le Off d'être édités. En 2013, 43 pièces non publiées ont été envoyées au comité de lecture. La sélection : *Cellule grise*, de Yannick Nédélec ; *Jeanne et Marguerite*, de Valérie Péronnet ; *N'être pas né*, d'Yves Cusset ; *Un amour de train*, de David Frizman ; *Les élans ne sont pas toujours des animaux faciles*, de Frédéric Rose et Vincent Jaspard.

**Automne en Normandie : plus de jeunes.** La 8<sup>e</sup> édition du festival Automne en Normandie (du 12 novembre au 7 décembre) avait fait un effort en direction du public jeune à travers une nouvelle politique tarifaire attractive et des propositions artistiques mieux ciblées. Le bilan fait ressortir 31% de nouveaux spectateurs, dont 56% dans la catégorie jeunes. L'ensemble de la fréquentation

s'établit à 22 915 entrées pour 80 représentations soit un taux de fréquentation de 79% (77% en 2012). Les abonnés constituent désormais 22,5% de la billetterie. Le festival était égale-

ment plus international avec 41 compagnies et ensembles artistiques de 27 nationalités différentes. Au chapitre des actions culturelles, 29 rendez-vous animés par des artistes et des professionnels ont réuni près de 1 650 personnes autour des questions posées par la thématique «Masculin/Féminin» et 13 projets ont concerné 600 élèves et étudiants.

## Musicora revendu.

L'agence Sequenza, qui avait relancé le Salon de la musique classique Musicora en 2012 à Paris, annonce avoir revendu la marque à **Christophe Blum**. Ancien du groupe Reed Midem, il dirige la Alphabet Stand Service. Il a créé une SARL Musicora qui relancera Musicora en 2015.

## Nouveau conservatoire à Paris.

Le conservatoire Maurice Ravel à Paris (13<sup>e</sup> arrondissement) a été inauguré le 11 décembre. Sa particularité est un important département de jazz qui comprend la création d'un orchestre symphonique de jazz, une offre copieuse en danse ainsi qu'en art dramatique.

## Fonds SACD humour.

Les lauréats du Fonds SACD Humour/One man show. Catégorie découverte : *Les Décaféinés*, de Rémi Deval, *Marine Baousson fait crépiter*, de Marine Baousson ; *Petite dépression entre amis*, de Davy Mourier. Catégorie création : *6 nules de salon*, de Daniel Cabanis avec Jacques Bonnaffé et Olivier Saladin ; *Hyperflux*, d'Adrien Cohen, Guillaume Le Pape et Florence Roche ; *Reprise des hostilités*, de Régis Mailhot. Catégorie diffusion : *Cocorico*, de Suzy Firth, Michèle Guigon et Patrice Thibaud ; *Jarry-Atypique*, de Vincent Azé, Frédéric Choquet, Anthony Lambert et Raphaël Pottier et *Pierre-Emmanuel Barré est un sale con*, de Pierre-Emmanuel Barré.

**Mécénat.** Un mémoire de Hélène Feuillet (université de Montpellier) sur les pratiques des scènes publiques du spectacle vivant en matière de mécénat, révèle que si le mécénat est présent dans 57% des structures étudiées, 86% des répondants rencontrent des difficultés pour sa mise en œuvre. Les correspondants mécénat des DRAC et des préfectures ne sont pas connus. Le mémoire fait des propositions pour faciliter le fonctionnement du mécénat dans le secteur.

## NANTERRE

# Moondog en hors piste

L'ensemble musical le Cabaret contemporain était en répétition, fin novembre à la Maison de la musique de Nanterre, en vue d'un hommage à Moondog, compositeur américain disparu en 1999. Bien que Moondog soit connu pour des écritures rigoureuses alliant les sonorités jazz et classique, l'ensemble Cabaret contemporain va réinterpréter ses airs de façon iconoclaste, en improvisant. Pour Dominique Laulanné, directeur de la Maison de la musique de Nanterre, cette production, qui associe le Lieu Unique à Nantes et l' Arsenal de Metz, s'inscrit dans une ligne artistique qui consiste à «montrer des musiciens dont les projets racontent des histoires, au-delà des mélodies



Le Cabaret contemporain

et des univers musicaux. Le Cabaret contemporain, en résidence chez nous, est un ensemble de cinq jeunes musiciens issus du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Ils jouent sur des instruments préparés, improvisent, s'émancipent de l'enseignement des musiques savantes.» Dans cette volonté de briser les catégories, la Maison de la musique de Nanterre fait désormais saison commune avec la Maison Daniel-Féry, salle plutôt orientée vers les musiques actuelles dont la programmatrice est Sandrine Deguilhem. | Y. P.

## PREMIERE SAISON

# Dominique Sarah au Gallia Théâtre

Dominique Sarah a pris en octobre la direction du Gallia Théâtre, scène conventionnée de Saintes. Elle succède à Michel Roudier, victime d'ennuis de santé, dans ce théâtre à l'italienne de 500 places et sa salle de cinéma. La programmation est pluridisciplinaire, avec un axe privilégié sur le théâtre. La nouvelle directrice proposera une partie de la programmation hors les murs, dans l'agglomération, et va nouer des liens avec des partenaires peu coutumiers de la médiation culturelle, comme les acteurs économiques locaux. Une de ses préoccupations est le renouvellement des publics. Elle va y travailler en renforçant l'accueil de jeunes artistes et en freinant les abonnements. Chaque saison, une thématique émergera en filigrane de la programmation. «Cette thématique ne sera pas exhaustive, elle concernera cinq à dix spectacles dans la program-

mation et constituera un fil rouge tout au long de l'année», précise la directrice. En 2014-2015, il devrait s'agir de «la gourmandise». Dominique Sarah a effectué l'essentiel de sa carrière en Normandie, notamment aux relations avec les publics du Centre d'art et d'essai de Mont-Saint-Aignan (76) et au Rayon vert, à Saint-Valery-en-Caux (76), d'abord comme chargée de la programmation jeune public, puis directrice. À son arrivée il y a quinze ans, le Rayon vert, une salle de 300 places située dans un bassin de 15 000 habitants, ne possédait pas de ligne artistique. Elle y a mis en place une programmation exigeante. «J'ai eu tout un travail à mener afin de créer un public, faire reconnaître ce théâtre des professionnels, mettre en place une activité de résidence d'artistes», raconte-t-elle. | T. L. R.



Nora ou une maison de poupées, d'Herbert Fritsch

**Le nouveau HEAC.** Voici la nouvelle composition du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC), installé le 10 décembre. Il est coprésidé par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale.

**Emmanuel Ethis**, président de l'université d'Avignon, en devient le vice-président. Il compte huit représentants de l'État et, pour l'Association des maires de France, Pierre-Alain Roiron et Annie Genevard ; pour l'Assemblée des départements de France : Emmanuel Constant et Charles Butner ; pour l'Association des régions de France : Karine Gloanec Maurin et Henriette

Zoughebi ; pour la fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture : Guy Dumelie et Martine Vessiere ; sur proposition du Réseau français des villes éducatrices : Paul Bron. Personnalités désignées pour leurs compétences : Emmanuel Ethis ; Emmanuel Demarcy-Mota, Didier Lockwood, Vincent Maestracci, Marie-Christine Bordeaux, Philippe Auzet. Représentants de parents d'élèves : Pascale Conan et Liliana Moyano.

**SIEL 2014 annulé.** Le SIEL, Salon des techniques audiovisuelles, scéniques et événementielles, n'aura pas lieu en

février prochain à la Grande halle de la Villette. L'organisateur, Reed expositions France, invoque un «*contexte économique général difficile et incertain [...] en particulier vrai pour le monde du spectacle*» pour justifier cette annulation et annonce un retour en février 2015.

**Enquête sur l'export.** Le Groupe de travail sur la réforme de l'exportation de la musique (GREM) lance une enquête pour identifier les besoins et territoires prioritaires des professionnels dans leurs activités à l'international. Le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) invite les professionnels concernés à répondre à l'enquête à l'adresse web [fr.surveymonkey.com/s/GREM](http://fr.surveymonkey.com/s/GREM)

**Le Cercle du Midi en Corse.** Le festival «Régions en scènes», organisé par la fédération PACA et Corse du Chaïnon manquant, le Cercle du Midi, se tiendra pour la première fois en Corse. Il aura lieu du 13 au 15 février, à Ajaccio, Prunelli di Fium'Orbu et Bastia et attend une centaine de professionnels pour dix spectacles émergents de la Région et un sélectionné en région Rhône-Alpes.

PARUTIONS

**LA SCÈNE.** Le magazine des professionnels du spectacle donne la parole aux artistes, directeurs de salles, chercheurs sur les points chauds : paupérisation des artistes, renouvellement des publics, financement, mutualisation, utopies artistiques. À lire également des interviews de José-Manuel Gonçalves, Marie-José Justamond, Hervé Mondon, Philippe Fanjas, Fabienne Bidou... Des articles sur le Théâtre de Gennevilliers, le projet des Quinconces au Mans, l'assurance chômage, les Bains-douches... 250 pages. 9,50 €. 02 40 20 60 20.



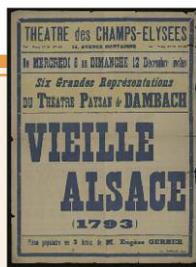
**THÉÂTRE PUBLIC.** La revue *Théâtre public* explore la scène contemporaine de Chine. Avec notamment un état des lieux du théâtre chinois contemporain par Tao Qingmei, un panorama des nouveaux visages du théâtre à Pékin (structures privées et festival) par Guo Qi. Editions Théâtrales, 142 p, 15 €.



SITE À LA LOUPE

Archives du Théâtre des Champs-Élysées

Le Théâtre des Champs-Élysées a mis en ligne un nouveau portail qui permet de consulter un siècle d'archives du Théâtre et de la Comédie des Champs-Élysées. Ce travail a été réalisé par le groupe Jouve qui a traité à ce jour 11 500 documents et 178 000 images et organisé un site dans une perspective de fort trafic puisqu'il est ouvert à tous et gratuit. Le Théâtre et la Comédie des Champs-Élysées va bientôt publier son Livre du Centenaire (660 pages, avec plus de 600 iconographies et la participation d'une trentaine d'auteurs...) enrichi d'une édition I-Pad. [tce-archives.fr](http://tce-archives.fr)



FINANCEMENTS

Créations dramatiques et lyriques

**Aide à la création de textes dramatiques.** La Commission nationale de l'Aide à la création de textes dramatiques a sélectionné les textes suivants, les 25 et 26 novembre. **Textes dramatiques :** *Rwanda, mais avant ? Et puis après*, de Souâd Bellhadad ; *SaS, théâtre d'opérations et suites cinq étoiles*, de Lucie Depauw ; *Perceptions*, de Aiat Faye ; *Daral Shaga*, de Laurent Gaudé ; *Dévorons nos enfants*, de Marc Guilbert ; *Azote et fertilisants*, de Ronan Mancec ; *Intégral dans ma peau*, de Stéphanie Marchais ; *Babacar ou l'antilope*, de Sidney Ali Mehelleb ; *Pur*, de Fabrice Melquiot ; *Une Femme*, de Philippe Minyana ; *L'héritage*, de

Alexis Ragougneau ; *Safety First*, de Olivia Rosenthal ; *Sponticules*, d'Alain Julien Rudefoucauld ; *La liste*, de Jennifer Tremblay ; *Lotissement*, de Frédéric Vossier. **Traductions :** *Ça foxtrotte dans la botte*, de mamie de Sirkku Peltola, traduit par Tiina Kaartama ; *Un Chêne*, de Tim Crouch, traduit par Jean-Marc Lanteri ; *Martyr*, de Marius von Mayenburg, traduit par Laurent Muhleisen ; *Respire !*, de Asja Srnc Todorovic, traduit par Mireille Robin. **Dramaturgies plurielles :** *Sirènes*, de Pauline Bureau ; *Sur les traces du ITFO\** \**Import'nawouak Turakian Folklorik Orke'Stars*, de Michel Laubu.

**Encouragements :** *Ceuvre*, de Nathalie Cau ; *Les Petits*, de Lou Chrétien ; *Cinéma*, de Mishka Lavigne ; *Les Mains froides*, de Marilyn Mattei ; *Originale*, de Diane Regneault.

**Fonds de Création Lyrique.** Le fonds de création lyrique de la SACD soutiendra dix productions : *Bouche à bouche* (musique et livret Vincent Boucho, mise en scène Christophe Crapez), *Christophe Colomb - La Grande Aventure*, de Gêrôme Gallo et Gêrard Dellorta, *El Tigre* (musique de Bruno Coulais, livret et mise en scène d'Alfredo Arias), *Jules ou la Mécanique des souvenirs* (musique Catherine Verhelst, livret

Hervé Tourgeron), *La Verbena de la paloma ou Un rêve de carnaval* (musique de Thierry Pécou, livret et mise en scène de Christine Mananzar), *Les Enfants du Levant* (musique Isabelle Aboulker, livret Christian Eymery, mise en scène Vincent Vittoz), *Les Pigeons d'argile* (musique Philippe Hurel, livret Tanguy Viel, mise en scène Mariame Clément), *Mangeurs de fer* (musique et mise en scène Eryck Abecassis, livret Olivia Rosenthal), *Showtime, a musical* : musique Mathieu Grenier, livret, mise en scène et musique Mark Tompkins), *80 000 000 de vues* (musique Alexandros Markeas, livret et mise en scène Eli Commins). |

## Quintessence rencontre le succès.

Le réseau de programmeurs Quint'Est, dans l'Est de la France, a organisé fin novembre en Lorraine une nouvelle manifestation nommée Quintessence. Cinq spectacles créés et repérés dans cinq régions du Grand Est et onze avant-projets ont été présentés aux professionnels. «*La formule a séduit, se félicite Laurent Coutouly, président de Quint'Est. Le pari d'ajouter des spectacles aux présentations de projets a fonctionné.*» Avec 140 professionnels présents (80 en 2012) et 15% de visiteurs d'autres régions, Quint'Est a élargi son audience au-delà de son réseau (33 structures affiliées). «*Nous sommes très heureux de cet effet démultiplicateur qui nous permet de mettre en contact les artistes, leurs projets et des équipements relevant de tous les réseaux, des scènes nationales et CDN aux théâtres de ville,* explique Laurent Coutouly. *Et tout ceci en présence des DRAC, de l'ONDA et des agences régionales qui ont fait le déplacement.*»

## L'Unesco avec le REMA.

La deuxième édition de la Journée européenne de musique ancienne sera célébrée en Europe le 21 mars 2014 et sera placée sous le patronage de l'Unesco.

## Coproduction à onze en Pays de la Loire.

La deuxième édition de Onze, biennale de la marionnette et des formes manipulées en Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire (du 8 janvier au 28 février), proposera une coproduction des onze partenaires de l'événement (dont Le Carré, scène nationale de Château-Gontier et le Théâtre de Laval). Sous le nom À table!, elle réunira trois créations, de



Le Lario, Les Ateliers du spectacle et Tof Théâtre. Cette coproduction, sa tournée et la communication pour la biennale représentent un budget de 105 000 €, soutenu par la DRAC, la Région et le Département de Mayenne à hauteur de 10 000 € chacun. La biennale accueillera notamment le Théâtre la Licorne, Les Anges au plafond, S'appelle revient, Garin Trousseboeuf et Anima Théâtre.

## Retour du Grand Souk.

Après une interruption en 2013 en raison de travaux de modernisation sur son site d'accueil, le festival Le Grand Souk all VIP, à Ribérac (24), revient en 2014, du 17 au 19 juillet. Le festival organisé par le centre culturel

## FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS

# Les abonnements en hausse

La 42<sup>e</sup> édition du Festival d'automne à Paris a réuni 155 163 spectateurs pour un total de 173 349 places proposées, soit une fréquentation de 90% (hors cinéma et expositions). Le nombre des abonnés a augmenté de 47% par rapport à 2012. Les actions artistiques en direction de la jeunesse ont touché près de 1 500 jeunes, de la maternelle à l'enseignement supérieur. 20% des places vendues concernent des moins de 28 ans. Emmanuel Demarcy-Mota, le directeur, souligne que le festival contribue à la diffusion des spectacles à Paris et en Île-de-France et cite en exemple CRACKz, de Bruno Beltrão, joué au Centquatre et au Théâtre de la Ville de Paris, à L'Apostrophe de Pontoise et au Théâtre Louis Aragon de Tremblay-en-France. «*Il contribue à l'organisation de leurs tournées*



*The Old Woman*, réalisé par Bob Wilson en France et à l'étranger (comme par exemple pour Toshiki Okada ou Mariano Pensotti), précise l'organisateur. La prochaine édition proposera des portraits dédiés à William Forsythe, à Luigi Nono et à Romeo Castellucci. Une part importante de la programmation sera consacrée à la scène française avec les metteurs en scène Sylvain Creuzevault, Julien Gosselin, Jeanne Candel, Vincent Macaigne, Claude Régy ou Yves-Noël Genod, les chorégraphes Boris Charmatz, Xavier Le Roy ou Maguy Marin, ainsi que les compositeurs Pierre-Yves Macé ou Julien Jamet. ■

de la commune retrouvera le parc Beauvrières sur deux scènes, contre deux scènes et un club électro il y a deux ans. La définition d'un budget est en cours, le festival est financé principalement par le conseil général de la Dordogne, la commune et la Région Aquitaine.

## Précision sur les nominations 2013.

Il manquait Wilfried Wendling dans la liste qui récapitulait les nominations de directeurs d'établissements sous labels nationaux en 2013, publiée dans notre précédent numéro. Il a été nommé en juin directeur de la Muse en circuit, centre national de création musicale.

## Soutien ministériel pour Assitej France.

Le ministère de la Culture et de la Communication a notifié à l'Assitej France un premier soutien financier (16 000 euros) «*afin de contribuer à la préparation de la saison nationale du spectacle pour l'enfance et la jeunesse 2014-2015 (La Belle Saison) et lui donner une dimension internationale.*» Après deux années d'existence avec les seules cotisations de ses adhérents, l'Assitej France se félicite de cette reconnaissance. Elle prépare plusieurs projets pour offrir une visibilité internationale à La Belle Saison.

## FESTIVAL

# La création en langue des signes élargit son public à Marseille

Le festival Sur le fil, manifestation marseillaise dédiée à la création artistique en langue des signes française (LSF), a doublé sa fréquentation lors de sa 6<sup>e</sup> édition (du 15 au 17 novembre). 1 550 entrées ont été enregistrées. Sa programmation, portée par le Parvis des arts, s'est étoffée (deux spectacles de plus). Elle a en outre bénéficié de la présence d'artistes de renom comme Jean-Yves Augras ou la compagnie Léandre, issus des milieux sourds comme entendants. L'événement doit

aussi son succès à la soirée programmée hors les murs, en partenariat avec le Théâtre de la Criée. «*Cela nous a permis d'avoir une réelle mixité dans les publics,* juge la directrice artistique, Agnès Bertin. Elle rappelle : «*L'objectif du festival consiste à mettre en avant les artistes et la création en langue des signes, ainsi qu'à promouvoir l'accessibilité à tous les publics.*» Tous les spectacles et ateliers ont bénéficié de la présence d'interprètes LSF. L'équipe a observé une «*bonne participa-*

*tion*» lors des ateliers de pratique artistique destinés tant aux adultes sourds qu'aux entendants signants. Autre nouveauté : le festival a disposé, cette année, de soutiens institutionnels supplémentaires provenant de la Région et la Ville de Marseille. À cela s'ajoute son partenaire habituel, le conseil général des Bouches-du-Rhône qui apporte une aide sur des crédits culture. Arrivent ensuite deux partenaires privés : la Banque populaire et Malakoff Médéric. ■ MARJOLAINE DIHL

RENDEZ-VOUS

**BIS 2014 : à ne pas manquer**

À coté des grands débats, forums et ateliers, les BIS 2014 proposent de nombreux rendez-vous et événements. En voici un aperçu.

- Une visite de trois établissements culturels nantais est prévue mercredi 22 janvier à 18 heures. La visite du Lieu Unique, (scène nationale), de Stereolux (scène de musiques actuelles) et de Trempolino, sera axée sur leur projet artistique et effectuée par leur directeur respectif, Patrick Gyger, Éric Boistard et Vincent Priou.
- Jeudi matin, de 9 heures à 10 heures, deux petits-déjeuners des BIS seront organisés. L'un «Financer ses projets avec le crowd-

funding», sera animé par Vincent Ricordeau, fondateur du site Kiss Kiss Bank Bank. Le second animé par Pascal Brunet, directeur du Relais culture Europe, portera sur le nouveau programme Europe créative 2014-2020 de l'Union européenne.

- Le grand banquet culturel des BIS se tiendra le jeudi au Lieu unique. Il réunit à chaque édition plusieurs centaines de convives participant aux biennales. À 12h30, sur réservation.
- Deux parcours thématiques seront organisés avec le magazine *La Scène*, autour du jeune public le mercredi après-midi et des compagnies dramatiques et chorégraphiques le jeudi après-midi. Le parcours jeune public sera

l'occasion de poursuivre la réflexion sur la Belle Saison 2014-2015 et les perspectives à son issue, et de faire le point sur la politique d'éducation artistique et culturelle.

- Le programme Bis repetita lancé en 2012 revient pour cette édition. Sept compagnies sélectionnées par la SACD et le Centre national du théâtre, partenaires du dispositif avec *La Lettre du Spectacle*, auront sept minutes pour présenter leur projet de création à partir d'un texte d'un auteur vivant d'expression francophone. À l'issue

de ces présentations devant un jury, deux compagnies présenteront une lecture de leur projet le 24 mars à la Maison des auteurs de la SACD.

- Le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz présentera les résultats de sa deuxième étude sur les festivals de musiques actuelles en France. Suivra un débat sur le thème : Quels partenaires pour le développement des festivals ?
- Située au cœur de la Cité des congrès, la Place des tournées affiche désormais complet. 209 structures, producteurs et tourneurs, y seront présentes. **I**



D.R. Le ministère de la Culture et de la Communication a annoncé la présence d'Aurélie Filippetti aux BIS.

**SUR VOS AGENDAS**

**KINGERSHEIM 30 JANVIER AU 10 FÉVRIER**

**Momix**

Plusieurs temps forts destinés aux professionnels se tiendront pendant le festival jeune public organisé par Le CRÉA. Le 31 janvier, le festival organisera une rencontre consacrée aux rythmes scolaires et à la culture sous l'angle des enjeux de la construction de projets à destination des enfants, avec Philippe Schlienger (directeur du CRÉA), Marc Brazey (directeur de la compagnie Le Petit Monde), Fabienne Py (des services départementaux de l'Éducation nationale Bas-Rhin)... Deux sessions du parcours professionnel seront organisées, les 1<sup>er</sup> et 2 février et les 8 et 8 février. Assitej France organise également un parcours artistique du 8 au 10 février comprenant un débat avec Assitej Allemagne. [www.momix.org](http://www.momix.org)



D.R.

**SAINT-PIERRE**

**7 ET 8 JANVIER**

*La Route des 20*  
Groupe des 20 théâtres de ville en Rhône-Alpes  
[groupe.20@aliceadsl.fr](mailto:groupe.20@aliceadsl.fr)

**AIX-EN-PROVENCE**

**16 JANVIER**

*Innovations technologiques pour la création artistique*  
Par Arcade PACA  
[www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

**NANTES**

**22 ET 23 JANVIER**

*Biennales internationales du spectacle*  
[www.bis2014.com](http://www.bis2014.com)

**MANTES-LA-JOLIE**

**28 ET 29 JANVIER**

*Forum national des lieux intermédiaires*  
Par Actes if  
[www.actesif.com](http://www.actesif.com)

**CANNES**

**1<sup>ER</sup> AU 4 FÉVRIER**

*Midem*  
[www.midemfestival.com](http://www.midemfestival.com)

**BRUXELLES**

**3 AU 7 FÉVRIER**

*Propulse*  
Par le service de la diffusion de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
[www.propulsefestival.be](http://www.propulsefestival.be)

**AIX-EN-PROVENCE**

**4 FÉVRIER**

*Quelles relations contractuelles entre opérateurs culturels et collectivités ou établissements publics ?*  
Par Arcade PACA  
[www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

**ANGERS**

**4 FÉVRIER**

*Valeur(s) d'un équipement culturel pour son territoire*  
Par la licence professionnelle en management et administration culturelle – IUT d'Angers

**TARBES**

**5 FÉVRIER**

*Un idéal, des idéaux*  
Par le Parvis, scène nationale dans le cadre du festival Collec-

tion d'hiver  
[www.leparvis.net](http://www.leparvis.net)

**SARTROUVILLE**

**6 ET 7 FÉVRIER**

*Circuit professionnel et rencontre jeune public de l'ONDA.*  
Dans le cadre du Festival Odyssées en Yvelines  
[www.odyssées-yvelines.com](http://www.odyssées-yvelines.com)  
[www.onda.fr](http://www.onda.fr)

**PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE**

**7 FÉVRIER AU 14 MARS**

*Cycle art (espace) public.*  
*La fabrique artistique des imaginaires de la métropole parisienne*  
Par l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne  
[art.espace.public2014@gmail.com](http://art.espace.public2014@gmail.com)

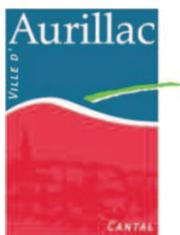
**SAINT-MÉDARD-EN-JALLES 16 ET 17 JANVIER**

**Des souris, des hommes**

Le festival Des souris, des hommes au Carré – Les Colonnes, à Saint-Médard-en-Jalles et Blanquefort (33) propose deux journées professionnelles destinées à mettre en avant la création pluridisciplinaire aquitaine. Au cours de ces deux journées organisées avec l'OARA seront présentées les maquettes du collectif Os'o (théâtre), des compagnies Simone Lemon, Jeanne Simone et Palabras. Ce parcours inclut des spectacles de la programmation du festival : *El Pasado es un animal grotesco*, de l'argentin Mariano Pensotti, et *Encore*, d'Eugénie Rebetez (Suisse). <http://oara.fr>



D.R.



## LA VILLE D'AURILLAC

(Cantal – 29.924 habitants)

CentreFrance  
Publicité

**RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE, MUTATION,  
 DÉTACHEMENT, OU A DÉFAUT, CONTRACTUELLE**

# UN DIRECTEUR

**responsable de la programmation, pour son théâtre, scène conventionnée  
 pour les écritures théâtrales contemporaines et la danse (H/F)**

Catégorie A

### Les missions :

Dans le cadre de la politique culturelle définie par la ville, vous élaborez, proposez et pilotez la mise en œuvre du projet culturel et artistique de l'établissement. A ce titre, vous assurez :

- La direction administrative et financière du théâtre municipal (353 places).
- La mise en place de la programmation de la saison culturelle (entre 30 et 40 dates), en proposant une offre diversifiée, éclectique et équilibrée entre la diffusion et le soutien à la création artistique (écritures théâtrales contemporaines, danse, musiques actuelles, arts numériques...).
- Le développement d'actions culturelles en direction des différents publics (scolaires, jeunesse, grand public...) dans et hors les murs du théâtre.
- La direction d'une équipe technique et administrative de 10 agents.
- L'établissement et le suivi du budget et les demandes de subventions.
- L'animation des réseaux de partenariat avec le tissu professionnel et associatif.

### Profil :

De formation Bac + 3, vous justifiez impérativement d'une expérience dans la direction d'un équipement similaire, des réseaux culturels et de la programmation d'une saison culturelle. Rompu au management, vous faites preuve du sens des relations et du travail en équipe et de bonnes qualités de communication. Vous avez le sens du respect de la hiérarchie administrative et institutionnelle.

### Conditions d'exercice :

Horaires irréguliers avec amplitudes variables (soirées et week-end). Déplacements fréquents.

### Rémunération :

Conditions statutaires + régime indemnitaire.

### Modalités de recrutement :

Après une première sélection sur CV et lettre de motivation, les candidats seront invités à transmettre un mémorandum d'une dizaine de pages, formulant les axes du projet artistique et culturel qu'ils envisageraient d'initier.

Le poste est à pourvoir au 2<sup>e</sup> trimestre 2014.

Pour tout renseignement :

**Emmanuelle Huet, directrice des Affaires culturelles, 04.71.45.46.01**

Les candidatures (lettre de motivation, CV, dernière situation administrative, dernier bulletin de salaire et copie des diplômes) sont à adresser avant le **8 janvier 2014** à : **M. le Maire, Service des Ressources Humaines, hôtel de ville, BP 509, 15005 Aurillac Cedex**

*Courriel : [srh@mairie-aurillac.fr](mailto:srh@mairie-aurillac.fr)*



## L'AVANT-SCÈNE COGNAC Scène conventionnée « inclinée danse »

### Recrute sa directrice / son directeur

L'Avant-Scène Cognac, association loi 1901, est un établissement pluridisciplinaire dédié au spectacle vivant et incluant un axe fort autour de la danse. Au sein de son projet, l'association inscrit la conception et la mise en œuvre de deux festivals : « Danse et Vous », festival de danse initié en 2010 et se déroulant au théâtre pendant deux semaines en mars – et « Coup de Chauffe à Cognac », festival d'arts de rue se déroulant chaque premier week-end de septembre et fêtant sa 20ème édition les 5/6/7 septembre 2014.

L'Avant-Scène Cognac est liée à la Ville de Cognac par une Délégation de Service Public (2012-2017). L'association est soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC Poitou-Charentes (Scène conventionnée « inclinée danse »), la Région Poitou-Charentes, le Département de la Charente et le Grand Cognac.

Le théâtre est situé à Cognac, ville d'environ 20 000 habitants, et développe ses activités au cœur d'un bassin de vie de 48 000 habitants. Le théâtre dispose de deux salles (728 places et 186 places).  
Équipe : 13 permanents, dont 2 mises à disposition par la Ville –  
Budget : 1.4 M€

#### Description du poste

La directrice / le directeur élabore et met en œuvre le projet artistique et culturel en réalisant une programmation pluridisciplinaire, avec une attention particulière pour la danse (conventionnement DRAC). Sur cet axe, elle (il) s'attache à accompagner les artistes dans leur projet de création (résidences, co-productions) et développe un vaste volet d'action culturelle visant à fidéliser et à élargir les publics. Elle (il) assure le rayonnement de l'établissement sur le territoire régional et son inscription dans les réseaux. En tant que représentant légal de l'association, elle (il) recrute le personnel, conçoit et exécute le budget conformément aux orientations décidées par le Conseil d'Administration et a la responsabilité des relations avec les partenaires locaux et institutionnels. Elle (il) devra entretenir et développer un réseau de mécènes. Elle (il) devra collaborer avec le CNAR afin d'élaborer la programmation artistique du festival Coup de Chauffe à Cognac (arts de la rue) qui est la vitrine des coproductions soutenues par le CNAR en Poitou-Charentes.

#### Profil recherché

- Expérience affirmée dans un poste similaire : direction artistique, management, compétences juridiques et financières en milieu associatif
- Engagement avéré dans le secteur chorégraphique.
- Permis B obligatoire.

► **Date de prise de fonction :** Poste à pourvoir au 20 août 2014

► **Date limite de candidature :** 10 février 2014

► **Salaires envisagés :** CDI à temps complet. Selon la convention des entreprises artistiques et culturelles – « Groupe 1 de la CCNEAC ».

► **Lieu :** Cognac (16)

#### Adresse postale du recruteur

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé, sont à adresser (par courriel, suivi d'un courrier, cachet de la poste faisant foi) à :

Monsieur le Président, Michel Robinne  
L'Avant-Scène Cognac  
1 place Robert Schuman  
BP 60024  
16101 Cognac cedex  
sdir@avantscene.com.

Site web de la structure : [www.avantscene.com](http://www.avantscene.com)

#### Informations complémentaires / renseignements

À l'issue d'une pré-sélection, les candidat(es) recevront une note d'orientation à partir de laquelle ils devront rédiger un projet culturel. Les candidat(es) seront entendu(es) début mai 2014 par un jury composé de représentants de l'association et des partenaires publics.



## LE CCNFCB RECRUTE

### Un(e) directeur(trice) délégué(e)

◊ Le CCNFCB a son siège à Belfort, ville de 54 000 habitants du Nord Franche-Comté qui s'inscrit dans l'Aire urbaine Belfort - Montbéliard - Héricourt - Delle d'environ 300 000 habitants.

◊ Le CCNFCB appartient au réseau des 19 établissements qui constituent en France le socle de l'activité de production et de diffusion d'œuvres chorégraphiques.

◊ Le CCNFCB est accompagné conjointement par l'Etat (DRAC de Franche-Comté), le Département du Territoire de Belfort, la Région Franche-Comté, la Ville de Belfort et reçoit le soutien d'autres partenaires publics. L'ensemble des financements publics atteint 924 KE en 2013 sur un budget total de 1150 KE.

◊ Le CCNFCB compte 11 emplois permanents.

#### MISSIONS

En coordination étroite avec la Directrice, ses missions seront :

- Mise en œuvre des projets du CCNFCB,
- Animation et coordination de l'équipe artistique, technique et administrative, répartition des tâches au sein de l'équipe,
- Coordination de la production et de la diffusion des spectacles du CCNFCB,
- Structuration d'une politique de communication et de relations aux publics,
- Responsabilité financière : élaboration du budget et suivi de l'exécution (montage des dossiers financiers et rédaction des contrats),
- Développement des ressources, financements, partenariats publics et privés,
- Relations avec les partenaires institutionnels et financiers (préparation des conseils d'administration,...),
- Responsabilité du personnel et de la gestion des ressources humaines,
- Montage et suivi des projets européens.

#### COMPÉTENCES

- Excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles,
- Très bonne connaissance du spectacle vivant et en particulier du champ chorégraphique, de ses réseaux locaux, nationaux, européens et internationaux,
- Expérience significative dans un poste équivalent,
- Grande aptitude au management, à l'organisation et à la coordination,
- Anglais, lu, parlé et écrit.

#### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

- CDI, cadre,
- Salaire selon expérience et sur la base de la CCNEAC,
- Poste basé à Belfort à pourvoir à partir du 17 février 2014,
- Permis B.

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 27 janvier 2014 uniquement par e-mail à :**

Anita Weber, Présidente : [anita.weber@orange.fr](mailto:anita.weber@orange.fr)

Joanne Leighton, Directrice : [j.leighton@ccnfc-belfort.org](mailto:j.leighton@ccnfc-belfort.org)

**CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ À BELFORT**  
3, AVENUE DE L'ESPÉRANCE - 90000 BELFORT - [WWW.CCNFC-BELFORT.ORG](http://WWW.CCNFC-BELFORT.ORG)



LA SOCIÉTÉ MIRABEAU, DELEGATAIRE  
 DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE RECRUTE :

## Son / sa DIRECTEUR (TRICE) ADJOINT(E)

**Type de contrat :** CDI

**Poste à pourvoir :** dès que possible

**Lieu :** Aix en Provence

**Salaires :** statut cadre groupe 2, rémunération selon expérience et convention collective SYNDEAC des entreprises culturelles

La société Mirabeau est gestionnaire du Grand Théâtre de Provence, placé sous délégation de service public - salle de concert de 1380 places dédiée à la musique et à la danse - et organisatrice du Festival de Pâques d'Aix-en-Provence. Son budget annuel est de 11 millions d'euros, avec une équipe constituée de 67 Equivalents Temps plein.

## FONCTIONS

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Théâtre, à la tête d'une équipe de 6 personnes, il/elle :

- Supervise la bonne exécution des événements de la saison du GTP et du Festival de Pâques en lien avec tous les services du Théâtre.
- Définit et met en œuvre les budgets du Grand Théâtre de Provence et du Festival de Pâques (définition des budgets pour chaque service, suivis de leur exécution, supervision de la clôture comptable, reportings etc.).
- Assure les relations avec les tutelles et notamment avec la Communauté du Pays d'Aix-en-Provence, propriétaire du GTP, et avec les principaux sponsors - conseils d'administration, montage des dossiers de subvention, de réponse aux marchés publics, etc.
- Supervise l'ensemble des relations contractuelles de la société avec les tiers, en étroite collaboration avec le service Technique et le service Production.
- Assure la gestion globale des ressources humaines du Théâtre, - types d'embauches, relations avec les IRP, avec le CHSCT, entretiens annuels, plan de formation, etc.
- Supervise le service de Développement des relations avec les entreprises (politique commerciale, actions financées par le mécénat).
- Assure l'administration et la gestion de l'association de mécènes ASSAMI.
- Assure la gestion et le suivi des activités de bars d'entracte et du restaurant situés dans l'enceinte du GTP.
- Entretient les partenariats avec les structures culturelles de la région : Festival d'Art Lyrique d'Aix en Provence, CCN etc.

## PROFIL ET FORMATION

Expérience similaire si possible dans une structure privée et de dimension nationale;  
 Forte capacité de management et d'organisation;  
 Rigueur, méthode et capacité d'analyse;  
 Sens de l'initiative, autonomie et dynamisme;  
 Sens des relations humaines et esprit d'équipe ;  
 Grande disponibilité y compris les soirs et les week-ends;

Niveau Grandes Écoles, 3e cycle de gestion des affaires culturelles ou équivalent souhaité ;  
 Anglais indispensable ;  
 Connaissances musicales et goût pour la musique classique si possible.

## POUR POSTULER

Envoyer une lettre de motivation et un cv par courrier à :  
 ProfilCulture, 46 rue Albert Thomas - 75 010 Paris

Ou sur le site [www.profilculture.com](http://www.profilculture.com)

**Informations complémentaires :**  
 Tel standard : 04 42 91 69 70 - [www.lestheatres.net](http://www.lestheatres.net)



recrute son  
**ADMINISTRATEUR/TRICE**

**Le Vivat, scène conventionnée danse & théâtre d'Armentières** (26 000 habitants, à 20 km de Lille), est une association de droit privé comptant 14 salariés et affichant un budget de 1,3M€.

Le Vivat est doté d'un lieu de résidence à 10 minutes du théâtre, la Maison des Artistes, pourvu de 3 salles de répétition.

Le projet artistique du Vivat, axé sur le soutien aux formes nouvelles, l'expérimentation sensible et critique, est fondé sur :

- > le soutien aux artistes par l'accueil en résidence, l'accompagnement, la coproduction et la production de spectacles,
- > l'accompagnement des publics par une importante politique de médiation,
- > la diffusion d'une quarantaine de spectacles (70 représentations) par saison en danse, théâtre, formes transdisciplinaires, musique, spectacles à destination du jeune public et le festival *Vivat la danse !*

## MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice, en lien avec le/la comptable, le bureau de l'association et l'ensemble de l'équipe, l'administrateur/trice est responsable de :

> **La gestion financière et budgétaire :** réflexion relative aux stratégies de développement du projet de l'association en lien avec les cadres de direction; gestion financière, budgétaire de l'association : établissement des budgets, suivi budgétaire ; comptabilité (jusqu'à l'édition des états financiers) et traitement de la paie ; relation avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes ; trésorerie et les relations avec les partenaires bancaires, relations avec les différents partenaires (cession, coproduction, coréalisation, partenariat...); réflexion avec la directrice aux opportunités de production, supervision de la production en cours; gestion administrative du dossier lié au projet Trottoirs (Interreg IV).

> **La gestion des ressources humaines (13 collaborateurs) :** recrutement, contrats de travail, politique de rémunération, planning et suivi de temps, plan de formation, relations avec les représentants du personnel, entretiens annuels ; réflexion relative aux modes d'organisation du travail de l'équipe et aux outils de travail notamment collaboratifs.

> **Les relations avec les partenaires financiers :** accompagne la présidente et la directrice dans leurs relations avec les partenaires financiers ; participe à la réflexion de recherche de financements publics ; élabore les dossiers de demande de subvention et en réalise le suivi ; participe à la stratégie de diversification des relations avec les entreprises en lien avec le pôle public ; suit administrativement les différents partenariats mis en place.

> **Le suivi juridique de l'association :** préparation des réunions de l'association, suivi des obligations légales, veille technique.

## PROFIL

- > Formation supérieure en administration, gestion, droit ou gestion et administration des entreprises culturelles,
- > Expérience confirmée à un poste similaire recommandée,
- > Autonomie, rigueur, sens de l'organisation, capacité rédactionnelle,
- > Capacité de management d'équipe et sens du travail en équipe,
- > Curiosité pour l'art chorégraphique et les nouvelles formes d'écritures scéniques,
- > Disponibilité (soirs et week-ends),
- > Pratique des logiciels: Sage ligne 100 Comptabilité, GHS Spaiectacle, (Sirius serait un plus).

## CONDITIONS

- > CDI à temps plein, Statut de cadre de direction (groupe 2),
- > Salaire selon expérience et grille de salaires de référence du Vivat fondée sur celle de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles,
- > Poste à pourvoir dès que possible.

Merci d'envoyer vos CV et lettre de motivation par mail uniquement  
 avant le 31 décembre 2013 à l'attention de :  
 Eliane Dheygere, directrice, par mail à [mhanscotte@levivat.net](mailto:mhanscotte@levivat.net)

Merci de noter les dates des entretiens de recrutement  
 1er entretien : 7 et 9 janvier 2014 après-midi  
 2ème entretien : 16 janvier 2014 matin

LE VIVAT – SCÈNE CONVENTIONNÉE DANSE & THÉÂTRE  
 PLACE ST-VAAST – 59280 ARMENTIÈRES – [WWW.LEVIVAT.NET](http://WWW.LEVIVAT.NET)



**LA MANUFACTURE**  
Centre Dramatique National de Nancy Lorraine  
recrute son Administrateur(rice)

➔ **LA MANUFACTURE, DESCRIPTIF**

Un lieu de création...

Orienté vers les textes contemporains et le répertoire. Les créations du Théâtre de la Manufacture sont présentées à Nancy, en tournée régionale, nationale et internationale.

Un lieu de diffusion de spectacles...

Le Théâtre de la Manufacture accueille chaque saison une quinzaine de spectacles créés par des théâtres ou par des compagnies nationales, régionales et étrangères.

Une fenêtre ouverte sur le monde...

Avec *RING, Rencontres Internationales des Nouvelles Générations...* et *Neue Stücke ! Semaine de la dramaturgie allemande.*

Un lieu de formation au théâtre d'aujourd'hui...

Basé sur trois axes : lire, écrire, jouer...

➔ **MISSIONS**

L'administrateur(rice) assure :

- La gestion administrative et financière de la SARL
  - o l'établissement du budget (environ 3 millions d'euros), le contrôle de gestion et la supervision de la comptabilité analytique
  - o la supervision de la clôture des comptes en lien avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes
  - o la veille juridique et fiscale, la mise en œuvre et le suivi des évolutions légales ou réglementaires
- Le suivi des relations avec les tutelles et les financeurs, notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de demandes de subvention, et des éléments de bilan (en particulier UNIDO, chiffres sur l'emploi artistique, statistiques de fréquentation, OMEGA)
- La gestion des ressources humaines avec l'encadrement et l'animation de l'équipe permanente (23 salariés) et la supervision des contrats et fiches de paie
- La coordination des accueils des compagnies (résidence ou diffusion)
- Le suivi des relations avec les partenaires privés

➔ **PROFIL SOUHAITE**

- Formation supérieure de niveau bac+5 en gestion et administration
- 2 ans d'expérience dans la gestion d'un théâtre public
- Maîtrise des législations fiscales et sociales
- Bonne connaissance des réseaux et institutions culturelles nationales et internationales
- Sens du travail en équipe, rigueur, capacité d'organisation, d'anticipation, d'analyse et de synthèse, disponibilité
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Anglais courant
- Intérêt pour les domaines de la création contemporaine

➔ **CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION**

- CDI
- Salaire selon la grille de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles et expérience
- Avantages : prime conventionnelle, mutuelle santé

➔ **CANDIDATURE**

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et votre cv à l'attention de :

Monsieur Michel Didym, directeur  
Centre Dramatique National de Nancy Lorraine  
Théâtre de la Manufacture  
10, rue Baron Louis - 54000 Nancy  
ou par mail à [direction@theatre-manufacture.fr](mailto:direction@theatre-manufacture.fr)

➔ Date limite du dépôt des candidatures : 15 janvier 2014

➔ Prise de poste : mars/avril 2014 (date à convenir)

**WWW.THEATRE-MANUFACTURE.FR**

# TANDEM

Arras Douai

**Le Théâtre d'Arras  
recrute**

## une/un secrétaire général(e)

TANDEM Arras-Douai est le fruit du rapprochement entrepris depuis 2 ans, entre le Théâtre d'Arras (scène conventionnée musique et théâtre) et l'Hippodrome de Douai (scène nationale). Spectacles théâtraux et chorégraphiques, concerts, formes pluridisciplinaires, arts du cirque composent les saisons. Les espaces scéniques des deux sites (6 plateaux – espaces de répétitions et une salle de cinéma), forment un ensemble exceptionnel, à même de répondre aux besoins de la création contemporaine. Pôle européen de production, TANDEM Arras-Douai soutient la création européenne par des aides en coproduction, l'accueil d'équipes artistiques en résidence et par l'accompagnement à l'organisation de tournées.

TANDEM Arras-Douai est en préfiguration de labellisation « scène nationale ».

[www.tandem-arrasdouai.eu](http://www.tandem-arrasdouai.eu)

### FONCTION

**Sous l'autorité du directeur, la/le secrétaire général(e) du Théâtre d'Arras, aura pour missions :**

➔ La coordination des services :

- coordination des activités des différents services,
- encadrement de l'équipe d'attaché(e)s aux relations publiques et de l'équipe d'accueil billetterie,
- animation du projet et contribution à son rayonnement.

➔ La participation à la prospective, aux stratégies de mise en œuvre et au suivi :

- des temps forts et des focus,
- des actions décentralisées,
- de l'action culturelle,
- de la recherche de mécénat et de partenariats.

➔ La participation à la réflexion et à la programmation

### PROFIL

- ➔ Expérience confirmée dans des fonctions analogues,
- ➔ Affinités avec les esthétiques de la création contemporaine,
- ➔ Capacité à manager une équipe,
- ➔ Connaissance de la filière musicale (musiques savantes, théâtre musical) et de ses réseaux appréciée,
- ➔ Sens des relations humaines et esprit d'équipe,
- ➔ Maîtrise de l'anglais appréciée.

➔ **CDI à temps plein ; rémunération selon la CCNEAC et selon expérience.**

➔ **Poste à pourvoir dès que possible, merci d'adresser avant le 17 janvier 2014,**

**Lettre de motivation et CV,  
à l'attention de Gilbert Langlois, directeur ;  
Par mail à : [gilbert.langlois@theatredarras.com](mailto:gilbert.langlois@theatredarras.com)  
ou par courrier à : Théâtre d'Arras  
À l'attention de Gilbert Langlois  
7 Place du Théâtre – 62000 Arras**

## LA MERISE ET LE GRENIER À SEL RECRUTE

# UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL (h/f) SPÉCIALISÉ EN SON

### Missions

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de la Régie de la salle de spectacle la Merise et du cinéma d'art et d'essai le Grenier à sel, le régisseur général est responsable de la préparation, de l'exploitation et de la coordination technique des spectacles. Son expérience en régie son, lumière et plateau lui permet d'exercer son autorité sur l'équipe technique (dont vacataires) de la salle de spectacle.

#### Les fonctions du régisseur général sont :

- ★ Préparer et coordonner en amont de l'accueil des spectacles sur la faisabilité des projets : étude des fiches techniques, concertation avec les responsables techniques des spectacles et les services de sécurité
- ★ Elaborer le budget technique pour chaque manifestation (location de matériel, ...)
- ★ Etre en relations avec les prestataires de service
- ★ Préparer et coordonner de la mise en place et du déroulement des manifestations : prévision des moyens techniques et humains, élaboration du plan de montage, sécurité de la représentation
- ★ Maintenir l'équipement scénique
- ★ Collaborer avec les services techniques de la ville de Trappes-en-Yvelines

### Profil

#### Une bonne connaissance :

- ★ de l'environnement professionnel du spectacle vivant
- ★ en son, lumière et plateau
- ★ maîtrise des outils de bureautique

#### Aptitudes souhaitées :

- ★ Capacités d'organisation, sens de la planification, rigueur et aptitude à prioriser les demandes
- ★ Savoir prendre des initiatives et être réactif

#### Expérience et formation :

- ★ Formation technicien du spectacle et/ou expérience significative sur un poste similaire

Vous souhaitez rejoindre la Régie de la salle de spectacle la Merise et du cinéma d'art et d'essai le Grenier à sel, envoyez-nous votre candidature de préférence par mail :

c.drobinski@la-merise.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

La Merise – Grenier à Sel  
 Mme La Présidente  
 Place des Merisier  
 78190 – Trappes-en-Yvelines



Le THÉÂTRE DE CHARTRES recrute

## UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL (H/F)

CDI à temps plein

Le Théâtre de Chartres - TDC, est géré par une Association Loi 1901, Extracte missionné et financé majoritairement par la Ville de Chartres. Pour développer son ancrage dans la vie de la cité et de son territoire, le Théâtre de Chartres s'appuie sur un projet artistique basé sur trois missions fondamentales : ● une diffusion pluridisciplinaire de spectacles de référence ; ● un soutien aux équipes locales de création artistique ; ● une valorisation du patrimoine.

Il dispose d'une salle à l'italienne (500 places) à la cage de scène traditionnelle, d'un foyer (100 à 200 places) et ponctuellement d'autres équipements (50 à 3000 places).

Associé à la réflexion pour la mise en oeuvre du projet artistique, le régisseur général, en assure la mise en place technique.

### MISSIONS

Avec votre équipe (5 permanents) et sous l'autorité du directeur, en lien avec la chargée de l'administration, vous êtes responsable :

- de la préparation et de l'exploitation technique de l'ensemble des activités, dans et hors les murs
- de l'organisation du travail du personnel technique (permanents et intermittents)
- de l'élaboration du budget technique global et des investissements
- de la gestion générale, de la maintenance, de l'entretien du bâtiment et des équipements, en lien avec les services de la Ville de Chartres
- du respect et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité en ERP, et de l'application de la législation sociale.

### PROFIL ET COMPÉTENCES

- Expérience confirmée dans des fonctions similaires
- Capacité d'encadrement des équipes et sens de l'organisation
- Culture du spectacle vivant
- Connaissances techniques approfondies (Maîtrise de la machinerie, de la lumière et de la sonorisation de spectacle)
- Maîtrise des règles et des normes d'hygiène et de sécurité
- SSIAP 1, CACES souhaités
- Maîtrise des outils informatique, Permis B.

### CONDITION D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

- Grande disponibilité, présence les soirs de représentation
- Statut Cadre, groupe 4, rémunération selon CCNEAC et expérience, prime de fin d'année, tickets restaurants
- Poste à pourvoir immédiatement.

#### Candidature (lettre de motivation+ CV) à adresser à :

Théâtre de Chartres - Jérôme Costeplane - Place de Ravenne - 28000 Chartres  
 veronique.riale@theatredechartres.fr

PROFIL CULTURE



## PROGRAMMEZ VOS PROCHAINES FORMATIONS



Plus d'informations sur [www.lasceneformations.com](http://www.lasceneformations.com)

## Structures de création et de diffusion

### Direction

**L'AVANT-SCÈNE COGNAC** (16). Directeur (h/f). → Voir page 15  
**CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ** à Belfort (90). Directeur délégué (h/f). → Voir page 15  
**SOCIÉTÉ MIRABEAU** pour le Grand Théâtre de Provence. Directeur adjoint (h/f). → Voir page 16  
**INSTITUT TECHNOLOGIQUE EUROPÉEN DES MÉTIERS DE LA MUSIQUE** au Mans (72). Directeur (h/f). Cand. avant le 31/12. direction@itemm.fr

### Administration / production / diffusion

**LE VIVAT** à Armentières (59). Administrateur (h/f). → Voir page 16  
**THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE**, CDN Nancy Lorraine. Administrateur (h/f). → Voir page 17  
**TANDEM ARRAS-DOUAI** (62). Secrétaire général (h/f). → Voir page 17  
**CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL ORLÉANS LOIRET CENTRE** (45). Administrateur (h/f). Cand. avant le 13/01. CDI à pourvoir en mars-avril. www.cdn-orleans.com  
**COMPAGNIE SUCCURSALE 101** à Reims (51). Administrateur (h/f). CDD 1 an renouvelable en CDI à pourvoir dès que possible. succursale101@gmail.com  
**CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NANCY / LORRAINE – THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE** à Nancy (54) Administrateur (h/f). Cand. avant le 15/01. CDI à pourvoir en mars/avril. www.theatre-manufacture.fr  
**THÉÂTRE DROMESKO** à Saint-Jacques-de-la-Lande (35). Administrateur de production et de diffusion (h/f). Pour janvier. www.profilculture.com  
**LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE** à Bagneux (92). Administrateur, responsable financier et administratif (h/f). elefterios@ppcm.fr

**CIE ALEXANDRA N'POSSEE** à Chambéry (73). Administrateur de compagnie de danse (h/f). Cand. avant le 28/02. cie-alexandra-npossee@orange.fr  
**LE MONFORT** à Paris. Administrateur (h/f). Cand. avant le 10/01. CDD 5 mois à pourvoir le 10/02. www.profilculture.com  
**CÉLESTE PRODUCTIONS**. Responsable administratif (h/f) pour les Grandes Voix. Cand. 31/01. CDD 5 mois pour mars. jeanne.coussy@lesgrandesvoix.fr  
**COMPAGNIE LES ACHARNÉS - MOHAMED ROUABHI** à Paris. Chargé de diffusion (h/f). CDD 3 mois (30 dates) dès le 8/01. www.profilculture.com  
**ITINÉRAIRES BIS** (22). Administrateur (h/f). Cand. avant le 2/01. recrutement@itineraires-bis.org

### Communication / Relations publiques

**ARTS276** à Rouen (76). Responsable de la communication (h/f) ; cand. avant le 17/01 ; entretiens dès le 27/01 + Chargé des relations avec le public (h/f) ; à pourvoir au plus vite. candidature@arts276.com  
**MIXLAB - LA BELLE ÉLECTRIQUE** à Grenoble (38). Responsable du secteur de l'information et des relations publics (h/f). Cand. 19/01. communication@mixlab-grenoble.com  
**ASSOCIATION L'ECLIPSE - LA CAVE AUX POÈTES** à Roubaix (59). Chargé de communication (h/f). Cand. 24/12. Entretiens dès le 3/01. recrutement@caveauxpoetes.com  
**LE PATCH - CONNEXIONS AMPLIFIÉES EN PICARDIE** à Amiens (80). Chargé d'accompagnement et de communication (h/f). coordination@le-patch.net

### Technique

**THÉÂTRE DE CHARTRES** (28) Régisseur général (h/f). → Voir page 18  
**RÉGIE DE LA MERISE ET DU GRENIER À SEL** (78). Régisseur général (h/f). → Voir page 18  
**ADEM- LE FLORIDA** à Agen (47). Référent technique, régisseur son. Cand. avant le 17/01. CDI à pourvoir avant avril. recrutement@le-florida.org ; www.le-florida.org

**GRIMALDI FORUM MONACO**, centre de congrès et de culture. Régisseur lumière (h/f). À pourvoir au 1<sup>er</sup> trimestre 2014. recrut@grimaldiforum.com  
**NUITS DE FOURVIÈRE** (69). Régisseur de site (h/f). Cand. avant le 6/01. CDD. recrutement.accueil@nuitsdefourviere.fr  
**ENSEMBLE 2E2M** à Champigny-sur-Marne (94). Régisseur général (h/f). ens2e2m@wanadoo.fr

### Autres

**CADHAME - HALLE VERRIÈRE** à Meisenthal (57). Chargé des actions pédagogiques et assistant à la communication (h/f) ; cand. avant le 13/01 ; à pourvoir début mars + Comptable, gestionnaire ; cand. avant le 13/01 ; à pourvoir en février. www.halle-verriere.fr /cadhame.php  
**MAISON DES MÉTALLOS** à Paris. Chargé de billetterie, fichier et accueil (h/f). Cand. avant le 31/12. www.profilculture.com  
**GUITARE EN SCÈNE** à Saint-Julien-en-Genevois (74). Chargé de projet culturel (h/f). dominique.pittet@itu.int  
**THÉÂTRE DE VIENNE** (38). Responsable billetterie (h/f). Cand. 3/01. CDD. anne.carrier@theatredevienne.com  
**LA FRICHE BELLE DE MAI** à Marseille (13). Coordinateur attaché d'exploitation de site (h/f). Cand. 30/12. CDD 12 mois pour le 3/02. www.lafriche.org  
**PENN AR JAZZ**. Responsable de la programmation et chargé de la régie (h/f). Cand. 15/01. contact@penn-ar-jazz.com  
**THÉÂTRE DE SARTROUVILLE** (78). Comptable (h/f). CDI temps partiel. nathalie.hublet@theatre-sartrouville.com

### Fonction publique territoriale

**VILLE D'AURILLAC**. Directeur, responsable de la programmation pour son théâtre (h/f). → Voir page 14

### ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous  
 Tél. 02 40 20 60 21  
 Fax 02 40 20 60 30  
 emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - DGCA** à Paris. Chargé de mission Création chorégraphique (h/f) pour la délégation à la danse. 01 40 15 88 31. www.profilculture.com  
**VILLE DE PORNICHET** (44) pour son espace culturel Quai des arts. Responsable technique (h/f). Cand. avant le 31/12. CDI à pourvoir le 1/02. mlevesque@mairie-pornichet.fr  
**VILLE DE COLOMBES** (92). Chargé d'action culturelle et de communication (h/f) pour son conservatoire (CRC). recrutement@mairie-colombes.fr  
**VILLE DE CERGY** (95). Régisseur (h/f). Cand. avant le 31/12. emploi.recrutement@ville-cergy.fr  
**VALENCE AGGLO SUD RHÔNE ALPES**. Directeur du conservatoire à rayonnement départemental de Valence Romans Sud Rhône-Alpes (h/f). Cand. avant le 31/12. Pour le 1/01. www.valenceagglo.fr  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARPAJONNAIS**. Coordinateur administratif et financier des établissements culturels (h/f). www.cc-arpajonnais.fr  
**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE**. Directeur de la culture (h/f). www.essonne.fr  
**MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU** (38). Responsable du service culturel. recrutement@bourgoinjallieu.fr



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur  
[www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
 ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : [mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

**SIRQUE.** Martin Palisse, directeur artistique et cofondateur de la compagnie Bang Bang, a été nommé directeur de Sirque, pôle national des arts du cirque de Nexon en Limousin. Il succédera, au 1<sup>er</sup> janvier, à Marc Délhiat, qui rejoint la compagnie Trottole et le Petit Théâtre Baraque.



D.R.

**CDN MONTPELLIER.** Le metteur en scène, dramaturge hispano-argentin Rodrigo Garcia, a été choisi pour diriger le Théâtre des 13 Vents, Centre dramatique national de Montpellier (34). Nicolas Roux [NOTRE PHOTO], directeur de production et conseiller à la programmation auprès de Jean-Michel Ribes (Le Rond-Point) le rejoindra en qualité de directeur adjoint.



JOVANNICITTADINICESI

**THÉÂTRE DU NORD.** Anne-Marie Peigné, secrétaire générale du Théâtre Gérard-Philipe (TGP), centre dramatique national de Saint-Denis, arrivera en janvier à la direction des publics et du développement du Théâtre du Nord-CDN de Lille. Par ailleurs, Nathalie Pousset, directrice adjointe du TGP de Saint-Denis, arrivera aux mêmes fonctions.

**CNSAD.** La nomination de Claire Lasne-Darcueil à la direction du Conservatoire national supérieur d'art dramatique a été confirmée par décret de la présidence de la République.

**VILLE DE CANNES.** Claire Andries va prendre le 7 janvier la direction des affaires culturelles de Cannes (06). René Corbier, à qui elle succède, a fait valoir ses droits à la retraite. Ancienne directrice de la programmation au sein de Marseille-Provence 2013, elle a été directrice de production au Théâtre national de Chaillot.

**LE GRANIT.** Magali Ollier va succéder, le 6 janvier, à Élise Ruysschaert comme secrétaire générale du Granit, scène nationale de Belfort (90). Elle a assumé des responsabilités à des postes de communication à l'Espace des Arts à Chalon-sur-Saône (71), au Quartz, à Brest (29), ainsi qu'à Montpellier Danse et a été secrétaire générale du Chai du Terral, à Saint Jean de Védas (34).

**CARRÉ MAGIQUE.** Jennifer Gourret sera, le 6 janvier, administratrice du Carré magique, pôle national des arts du cirque en Bretagne à Lannion (22). Elle a travaillé à l'Estran, à Guidel (56), au centre culturel de Briec-de-l'Odét (29) et à l'administration du Grand Théâtre de Lorient (56).



D.R.

**LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG.** Séverine Cappelletto devient administratrice déléguée des Percussions de Strasbourg. Elle était directrice de production de Saba, à Marseille (13). Charlotte Michailard, ex-attachée de presse du festival Musica, à Strasbourg (67), est arrivée au poste de chargé de production et de communication.

**PRINTEMPS DE BOURGES.** Après une parenthèse de deux ans, Nicolas Pons est de retour comme responsable de presse, aux côtés de Cécile Legros, chargée avec lui de l'ensemble de la promotion, et Delphine Caurette, chargée de la promo sur le Web.

**TAP POITIERS.** Valérie Contet, directrice du pôle Image et communication du Grand T, scène conventionnée de Loire-Atlantique à Nantes (44), prendra début mars prochain le poste de directrice des relations extérieures du Théâtre et auditorium de Poitiers (TAP).

**LA FILATURE.** Après avoir administré les scènes nationales de Narbonne (11) et de Cherbourg-Octeville (50), Philippe Lafon devient administrateur de La Filature, scène nationale de Mulhouse (68), où il remplace Serge Kolski.



D.R.

**LA BELLE OUVRAGE.** Carole Tourde rejoint La Belle Ouvrage en tant que coordinatrice générale. Elle a travaillé à Extrapole et à la Ferme du Buisson. Elle succède à Amélie Cousin.

**LE GRAND T.** Franck Jeanneau, directeur technique adjoint du Grand T, à Nantes, y a été promu directeur technique. Il succède à Sylvain Ledauphin, parti au Théâtre de Laval.

**COMPAGNIE AK ENTREPÔT.** Jean-Yves Rebourgeard succède à Lorinne Florange en tant que chargé d'administration et de diffusion d'AK Entrepôt, à Saint-Brieuc (22). Il a été directeur du développement au CCN de Nantes (44), administrateur de la Compagnie M (Maurice Bédart) à Lausanne, secrétaire général, puis administrateur du Festival de musique et d'art lyrique de Montreux-Vevay.

**LA PAPERIE.** Julie Rihairy, administratrice de l'ensemble vocal Mora Vocis à Pignan (34), arrivera le 20 janvier au poste d'administratrice de la Paperie, centre national des arts de la rue, à Angers (49), sur le poste de Gurval Réto. Celui-ci remplacera en janvier Alain Crendal, directeur du théâtre et des services culturels de Bressuire (79) qui a fait valoir ses droits à la retraite.

PARCOURS

Valérie Chevalier-Delacour, directrice de l'Opéra Orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon

Elle succédera à Jean-Paul Scarpitta le 29 décembre.

Chaleureuse mais ferme, gestionnaire mais artiste, Valérie Chevalier-Delcort est le joker de la procédure de recrutement pour l'Opéra de Montpellier. Bien que novice dans des fonctions de direction, elle est une fine connaissance du monde lyrique. Agée de 49 ans, elle est venue au chant très tôt. «J'ai toujours chanté, dans des chorales ou en soliste. J'ai joué aussi de la flûte traversière, mais j'ai vraiment débuté à 14 ans». D'une famille mé-



D.R.

épanouie. Je me rendais compte que je préférerais organiser les choses», explique-t-elle. Elle suit des formations aux USA et revient en France pour décrocher un MBA de management culturel. Après un passage par l'Unesco, à la division des projets interculturels, elle va voir son ancien agent. Celle-ci l'aide à fonder sa propre agence, Standing Ovation. «Les directeurs de théâtre qui m'avaient engagée comme chanteuse m'ont soutenue. Ils ont été formidables, que ce soit Brossman, Fouquet, Dufaux, Gall...» Au bout de trois ans, c'est pourtant à l'Opéra national de Lorraine qu'elle s'installe, d'abord en tant que conseillère artistique, puis comme directrice de l'administration artistique. Un parcours qui la prépare à une situation complexe, l'opéra de Montpellier ayant plus nourri la rubrique sociale qu'artistique, ces dernières années. «J'arrive avec une objectivité totale et je m'efforcerais de redonner un peu de confiance à cette maison», promet Valérie Chevalier. **PHILIPPE VERRIÈRE**